



cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC Center Parcs Poligny

Jeudi 11 juin 2015, 20 h 30 – 23 h 00

Poligny

RÉUNION PUBLIQUE GÉNÉRALE DE MI-DEBAT

Verbatim

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission Particulière du Débat Public : Si vous voulez bien vous installer, on a pouvoir démarrer cette longue séance de travail. Celle-ci sera un peu différente de celles que nous avons connues jusqu'à maintenant. Je vais commencer par vous présenter un état un peu factuel du débat, un peu quantitatif, cela a son importance. Ensuite, j'essaierai de faire une synthèse de ce qui s'est dit jusqu'à maintenant, de là où l'on en est, de ce qui ressort de plus évident de ce débat, de ce qui reste à aborder. Dans un deuxième temps, Pierre & Vacances dira également le point où il en est au regard de ce débat. Ensuite, on donnera la parole aux personnes qui se sont inscrites ; donc, chacun disposera d'un peu de temps car il y a une douzaine d'inscrits, tout cela est très long. Ce serait bien de pouvoir tenir en six minutes. On fera un tirage au sort pour connaître l'ordre de passage, avec une exception M. le Président de la Chambre de commerce a une obligation horaire pour aller prendre un train, si j'ai bien compris. Donc, on le laissera passer en tête, ensuite on tirera au sort. Il y aura une place au débat. Enfin, comme je m'y étais engagée, on consacra un moment en fin de réunion pour aborder les questions ayant trait à l'agriculture et qui n'ont pas été totalement abordées lors de l'atelier, ce qui a laissé des insatisfactions.

Avant de démarrer, je voudrais vous dire combien je suis choquée par le papier qui est distribué par des opposants extrêmement violents qui sont dehors. Ce papier me paraît tout à fait indigne. On peut être opposant, on n'est pas forcé d'être insultant, ni médisant. Il met clairement en cause tous les membres de la commission à travers des propos qui sont franchement insultants. Enfin ils écrivent, je cite : « les commissaires qui travaillent en réalité pour les intérêts du groupe Brémond servent aussi de boucliers aux élus. Ils font tampon entre les habitants et la clique qui accueille avec enthousiasme les promoteurs du désastre ». Cela s'appelle de la diffamation. Je vais examiner avec le président de la commission nationale les suites judiciaires à apporter à ce type d'insultes. Vous avez

compris, je crois, que l'on essayait autant que possible d'être impartiaux, on n'a jamais la satisfaction générale bien évidemment, ceux qui sont contre un projet ont le sentiment qu'on favorise un peu trop ceux qui sont pour et inversement. Il n'empêche que nous, à chaque fois que quelqu'un demande la parole, on lui donne. Nous n'avons pas d'avis sur le projet, simplement nous faisons en sorte que toutes les opinions s'expriment et en aucun cas nous nous ne sommes liés au groupe Pierre & Vacances. Nous ne servons donc pas du tous les intérêts de M. Brémond. La chose est dite et je tenais à le dire car je trouve que cette attitude d'opposants et attaquant des personnes est quelque chose qui n'a rien à voir avec un débat public, et n'apporte absolument rien au fond. Je vous invite à lire ce papier s'il vous est distribué.

D'abord, quelques éléments factuels sur le débat. Il y a eu 5 réunions, une réunion d'ouverture avec plus de 350 participants et quatre ateliers thématiques sur les stratégies de développement local, sur l'emploi, sur l'agriculture et hier sur le modèle économique et le financement du projet. Je crois qu'il en reste trois à conduire jusqu'à la fin. Il y a eu une influence importante, et nous avons prévu dans les ateliers des effectifs relativement réduits. En réalité, il y a eu à chaque atelier entre 100 et 120 personnes. En écoutant les enregistrements ou relisant les verbatims, on voit qu'une très large part du temps a été consacrée aux échanges avec la salle.

Sur le site Internet, il y a aussi une activité assez intense. Il y a eu 98 groupes de questions, car une question amène souvent des sous-groupes de questions, donc c'est beaucoup plus important que 98. On va vous donner leur répartition thématique, car cela reflète un peu l'intérêt des internautes pour ce projet, et surtout la nature des questions qu'ils se posent : 23 concernaient les relations avec les collectivités territoriales et la question des équipements publics, qui intéressent beaucoup ; 20 sur le modèle juridique, économique et le financement du projet, 20 sur les impacts de ce projet sur la vie locale, 15 pour avoir des précisions sur les caractéristiques du projet, 18 sur les questions d'environnement à proprement parler, 13 sur les emplois, 10 sur l'organisation même du débat et 5 sur le groupe Pierre & Vacances Center Parcs.

L'origine des auteurs des questions est assez intéressante : Lons-le-Saunier est très présent, pourtant on n'est pas tout à fait tout près, ensuite Poligny, Arbois, Besain, Champagnole, Le Fied, Plasne, les autres communes du Jura (en rose sur la carte). Cela a intéressé assez largement d'autres communes de Franche-Comté à un moindre degré et quelques questions issues d'autres communes qui ne sont pas dans la région Franche-Comté.

Sur les avis (certains d'entre eux comprenaient des questions que l'on a ressorties), on n'a pas tout à fait la même répartition que pour les questions. Il y a de nombreux avis sur les impacts sur la vie locale, sur les emplois, sur l'environnement, le modèle juridique, les relations avec les collectivités, les caractéristiques du projet, le groupe Pierre & Vacances et l'organisation du débat.

Sur l'origine des auteurs d'avis, on voit là aussi que Lons-le-Saunier est majoritaire, Arbois est très présent, Poligny aussi, ces deux communes étant relativement proches, ses habitants viennent aux réunions et peuvent s'exprimer. Vous voyez la répartition sur le reste.

On a eu des contributions assez longues, 3 en ligne.

On a eu trois propositions sur la boîte à idées ouvertes relativement récemment.

Je rappelle que sur le questionnaire qui avait été mis dans les boîtes aux lettres et sur le site Internet avant le débat pour savoir les points qui paraissaient importants, il y avait eu près de

500 retours, ce qui est tout à fait considérable. De l'expérience que j'ai d'autres débats, c'est très important et cela traduit vraiment l'intérêt pour ce débat.

Les cartes T, format papier, cette forme de communication a encore de beaux jours devant elle, d'abord puisqu'on a eu de nombreuses demandes de documentation et d'information, des questions et des avis.

Les réseaux sociaux : on a beaucoup d'abonnés sur Facebook, beaucoup plus que chez vos homologues de Saône-et-Loire. Ce sont évidemment des messages extrêmement courts et plus courts encore sur Twitter.

La presse s'est beaucoup intéressée à ce débat et au projet. On a eu 31 retombées presse sur le débat et autant sur le projet, tous supports confondus avec à peu près la moitié pour la presse écrite, dont la presse quotidienne régionale. Il y a eu une émission à la télévision sur France 3 Franche-Comté.

Je crois que j'ai fait le tour sur le plan quantitatif au niveau de ce débat.

Je vais vous dire maintenant quelques mots sur la manière dont la commission perçoit un peu l'évolution de ce débat. D'abord, ce débat a lieu dans un territoire qui est assez particulier. C'est un territoire marqué par une identité très forte et qui se traduit par un attachement à son patrimoine naturel, culturel, par un attachement aux traditions qui fondent son développement industriel et agricole, mais c'est également une identité forte parce qu'il y a une exceptionnelle qualité des productions agricoles, les vins et les fromages en particulier, auxquels on fait référence extrêmement souvent et qui sont des marqueurs en quelque sorte du territoire. Ce ne sont pas simplement des productions agricoles ou du paysage, mais c'est également un débat qui fait ressortir des richesses humaines au niveau du pays de Revermont, et notamment un potentiel d'énergie et d'initiatives très fort. On voit très bien qu'on a des personnes qui ont envie de réaliser des choses, c'est probablement dû à la tradition.

Plutôt qu'aborder ce débat par ses aspects thématiques, je vais essayer d'exprimer les thèmes récurrents dans les cinq séances de travail que nous avons tenues jusqu'à ce jour.

À chaque séance de travail, il ressort la confrontation entre deux modèles de développement. D'un côté, attachement au mode de développement issu d'initiatives locales : coopératives collectives, pratiques d'entraide. Ces modes de développement illustrent en quelque sorte avant l'heure le concept moderne et relativement récent d'économie sociale et solidaire. Au regard de cette conception du développement, le projet avancé par Pierre & Vacances est étranger à la culture locale hors-sol, sans ancrage dans le territoire, exotique dans tous les sens du terme. Pour les tenants de ce mode de développement : le Center Parcs n'a rien à voir avec le Jura ; c'est ainsi, c'est leur position de départ. Ils sont globalement très réticents voire nettement opposés à l'installation d'un Center Parcs. Pour eux, le développement de ce territoire ne doit pas être envisagé principalement au regard du tourisme, ils souhaitent élargir voire déplacer le débat vers des alternatives.

A l'inverse, les intervenants qui soutiennent le projet Center Parcs partent du postulat selon lequel il est important de dynamiser ce territoire. Pour eux, il faut aller de l'avant : optimiser le potentiel touristique, diversifier l'offre. Accueillir une offre nouvelle de loisirs n'est pas incompatible avec le tourisme vert, naturel, sportif auquel le département est très attaché.

Pour eux toujours, et cet aspect semble être au cœur de leur soutien au projet, le Center Parcs est une opportunité et même une locomotive pour l'activité économique et l'emploi tant en phase de construction que d'exploitation.

Un autre aspect récurrent du débat porte sur le recours à l'argent public. Pour de nombreux intervenants, le recours à l'argent public doit avoir une finalité économique, mais également sociale. Pour les partisans du projet de Pierre & Vacances et pour les collectivités territoriales, la finalité sociale du projet se situe dans la création de 300 emplois correspondant à 210 ETP.

À l'inverse, les opposants au projet considèrent qu'il est possible de faire aussi bien et même mieux avec moins d'argent public, voire pas du tout. Pour eux, l'argent public devrait être destiné à répondre aux besoins et demandes locales. Il sert à mettre le pied à l'étrier à des entreprises naissantes ou à permettre à des entreprises d'innover et de se développer, à soutenir des initiatives permettant d'insérer des personnes en situation de précarité dans la vie économique. Ils souhaitent pouvoir privilégier la proximité, et c'est ainsi qu'a été mentionné le travail de revitalisation industrielle du Haut Jura, soutenu par Vivendi, sans recours à des fonds publics ou encore le travail effectué par Eco-Faur pour remettre sur les rails des jeunes en décrochage sérieux. Dans le cours du débat, deux projets de développement de l'agriculture ont été présentés, un sur la viticulture et l'autre sur une politique de production agricole très diversifiée destinée à nourrir la population locale.

Deuxième question : pourquoi mettre de l'argent public dans un projet privé ? Pourquoi l'entreprise Pierre & Vacances n'investit-elle pas elle-même dans l'immobilier du Center Parcs, équipements et cottages ?

La politique de développement de Pierre & Vacances qui consiste à ne pas immobiliser de fonds dans les investissements immobiliers est souvent interprétée comme une volonté de ne pas prendre de risques. L'évolution de Pierre & Vacances vers l'exploitation de sites de loisirs avec hébergement, alors que cette société est davantage identifiée comme propriétaire d'immobilier de loisirs ou de tourisme est à l'origine de malentendus, et même quand cette évolution est intégrée, cela ne répond pas aux interrogations sur le bien-fondé du recours à des fonds publics. Pour Pierre & Vacances, c'est l'absence d'investisseurs privés dans le tourisme en raison d'une rentabilité à court terme insuffisante qui conduit à recourir à des collectivités publiques, et plus marginalement à des institutionnels parapublics ou privés pour l'acquisition des équipements généraux et à des investisseurs privés ou des particuliers pour les cottages.

Pour les collectivités, leur implication financière dont une SEM ad hoc est un investissement productif neutre financièrement grâce aux loyers perçus qui compenseront les coûts des emprunts et producteur de richesse par les retombées économiques et sociales sur le territoire.

Une des insatisfactions vis-à-vis de ce débat vient de la difficulté à comprendre les montages financiers et juridiques en cours, mais également et surtout à comprendre les chiffres avancés concernant les participations des différentes collectivités locales, les coûts de vente du terrain, le coût de vente des équipements à la SEM, les montants des loyers que s'engage à verser Pierre & Vacances. S'agit-il d'hypothèses, de montants arrêtés, de bases de discussion qui restent à venir ? C'est la question qui a été très largement posée hier.

Les difficultés à répondre aux questions concernant les risques liés à une réussite insuffisante du projet ou à un défaut de Pierre & Vacances : cela alimente des craintes vis-à-vis de cet investissement par les collectivités. Il en est de même pour l'estimation des travaux annexes dont le chiffrage reste susceptible d'évolution lorsque la nature précise de ces travaux aura été arrêtée.

De nombreux aspects du projet restent à approfondir, et en particulier ceux qui concernent l'environnement, la ressource en eau, les retombées économiques, la nature des emplois. D'ores et déjà, Pierre & Vacances a été sensible aux protestations des habitants de Plasne

au sujet des dangers que présenterait un trafic important dans la traversée de leur village. Une intéressante proposition alternative d'accès a été adressée à la commission et figure sur le site dans la boîte à idées. De même, les interventions concernant le choix d'implantation du Center Parcs dans une zone particulièrement intéressante au plan forestier dans la forêt de Poligny ont conduit Pierre & Vacances à engager, en liaison avec l'ONF et la ville de Poligny, la recherche de sites alternatifs moins pénalisants pour la forêt et permettant également d'écarter les accès par la route de Plasne.

Actuellement, nous en sommes à peu près là. Bien évidemment, je n'ai pas tout traité dans le détail. On sait que l'atelier agriculture a laissé des insatisfactions, que cela n'a pas été suffisamment traité, et je l'ai dit, on en parlera tout à l'heure. J'ai entendu aussi que l'atelier d'hier sur le financement n'avait pas été assez précis par certains aspects. J'ai proposé aux personnes qui me l'ont dit que ce soit réabordé lors de la réunion du 9 juillet d'une manière plus systématique et plus méthodique, notamment bien expliquer ce qu'est une SEM, son fonctionnement, bien expliquer tous ces montages financiers, etc. je pense que l'on aura eu le temps d'ici là de préparer cette réunion et que Pierre & Vacances et les collectivités locales pourront apporter des réponses précises que vous attendez tous.

Si les représentants de Pierre & Vacances peuvent nous dire ce qu'ils pensent à ce stade du débat.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint, Groupe Pierre & Vacances - Center Parcs : Bonsoir. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis Jean-Michel Klotz en charge du développement de Pierre & Vacances - Center Parcs. Ce soir, je vais tenter d'esquisser une première analyse de ce débat public.

Tout d'abord, je voudrais rappeler que nous sommes demandeurs de ce débat public. Pierre & Vacances est à l'origine, puisqu'il a pris l'initiative - cela avait déjà été dit mais je crois qu'il faut le rappeler dans cette synthèse aujourd'hui - de solliciter la commission nationale du débat public...

Claude BRÉVAN : Ne faites pas ça, déjà qu'on nous accuse de servir vos intérêts !

Jean-Michel KLOTZ : Pardon, je confirme que nous avons décidé de solliciter. Pourquoi avons-nous pris cette position ? Parce que nous avons effectivement pris conscience de l'exigence croissante de la population, des citoyens, des associations, du monde institutionnel, d'être associés aux réflexions sur l'opportunité, sur les caractéristiques d'un tel projet sur le territoire. C'est vraiment cette démarche volontaire qui fait que nous sommes là aujourd'hui.

Je voudrais aussi insister sur notre engagement dans la préparation et le suivi du débat et de ces réunions. Pour cette préparation nous avons fait un dossier, que vous connaissez « le dossier maître d'ouvrage », des fiches techniques qui sont aujourd'hui sur le site et nous avons mobilisé pour cela une douzaine de responsables par métiers spécialisés, d'experts, de bureaux d'études pour nous accompagner, approfondir, pour mettre en forme les éléments les plus précis possibles sur les caractéristiques du projet tel que nous l'imaginons au stade actuel et sur ses incidences.

Nous nous efforçons également de répondre le plus complètement et le plus précisément possible aux questions du site Internet. À ce jour, je peux vous dire qu'il y a de notre part sous notre responsabilité une cinquantaine de questions auxquelles nous avons répondu sur une petite soixantaine. Donc, je vous invite effectivement pour ceux qui ont posé des questions ou qui veulent connaître les réponses qui ont été apportées à vous connecter sur le site Internet. Vous y trouverez toutes les réponses que nous avons formulées. Un certain

nombre de réponses sont encore en attente et provenant notamment des collectivités locales qui au fur et à mesure également s'engagent et répondent.

Nous avons pris acte de la prolongation du délai du débat public jusqu'à début septembre. Cela nous donnera le temps nécessaire pour traiter toutes les demandes, tous les questionnements qui concernent Pierre & Vacances – Center Parcs et le projet, simplement à condition de ne pas porter atteinte à la confidentialité commerciale d'une entreprise comme la nôtre. Il peut y avoir des questions auxquelles on ne pourrait pas répondre, et je vous demande de bien vouloir le comprendre.

Au-delà de mettre l'information à disposition de tous, notre objectif est depuis le début d'écouter, de comprendre toutes les interrogations, les critiques, d'entendre les propositions qui peuvent être formulées. Notre objectif est d'essayer de mieux expliquer le projet, mais aussi chaque fois que possible d'entendre et de proposer derrière des améliorations et des méthodes pour mener à bien ces améliorations.

Nous entendons également chez certains intervenants une forte opposition au projet. Elle résulte certainement d'une vision, et je crois que Mme Brévan y faisait allusion dans sa propre synthèse, différente de la société, du développement économique et du développement touristique. Elle est effectivement fondamentalement différente, et on ne peut pas (nous entreprise) répondre à cette objection-là, on peut effectivement proposer le projet qui vous est présenté. On respecte tout à fait cette vision bien évidemment, même si elle doit s'exprimer, nous l'avons encore entendu hier, par le refus du projet sous réserve simplement que son expression reste elle-même respectueuse des personnes et surtout du travail qui a été réalisé pour de notre côté alimenter ce débat.

Nous pensons que le type de projet que nous proposons répond à une demande forte et durable de loisirs de proximité. Je voudrais rappeler qu'un Center Parcs fonctionne 365 jours par an, c'est quand même quelque chose d'exceptionnel en matière de produit touristique, d'hébergement touristique et qu'il contribue évidemment au développement touristique et économique régional. Je me permettrai de rappeler aussi (cela n'a pas été évoqué hier) il y a 300 emplois dans le cadre d'un Center Pars, Mme Brévan y faisait allusion, 210-220 équivalents temps plein, n'oublions pas s'il vous plaît ce nombre important.

Ce projet peut véritablement prendre en compte le respect de l'environnement notamment en favorisant le recours aux énergies renouvelables. Vous savez bien que dans le dossier que vous avez analysé, cet aspect est largement traité.

Beaucoup d'entre vous ne comprennent pas pourquoi Pierre & Vacances ne reste pas propriétaire des cottages et des équipements ou s'étonnent d'un montage complexe. Je voudrais aussi rappeler, comme j'ai été amené à le faire très rapidement et très succinctement hier, que ce modèle est en fait très courant lorsqu'il s'agit de développement touristique et hôtelier. Là aussi, je crois que dans la synthèse de Mme Brévan cela a été rappelé en ce qui concerne notre position. Les exploitants dans la quasi-totalité des cas ne sont pas propriétaires ni des murs ni du sol. Tout à l'heure encore ce sujet a été évoqué. Effectivement, nous achetons des terrains et nous revendons des bâtiments avec le terrain qui va avec. Donc, nous ne gardons pas contrairement à ce que vous avez pu imaginer la propriété de quoi que ce soit. Les exploitants fonctionnent toujours comme ça en matière hôtelière, ils ne prennent généralement pas d'engagement de loyers, souvent ils travaillent avec des contrats de gestion alors que nous, nous considérons que notre engagement va au-delà, car en plus nous garantissons aux propriétaires un revenu annuel sur une durée de 20 ans. Donc, que l'on ne dise pas que nous ne prenons pas de risque dans les montages que nous proposons.

Nous constatons aussi que beaucoup d'intervenants, s'ils ont des craintes et des critiques (ce que nous comprenons bien) sont prêts au dialogue, à condition qu'il puisse déboucher de notre part sur des propositions d'évolution du projet répondant à leurs interrogations. Nous avons ainsi l'opportunité d'améliorer le projet en espérant susciter un accueil plus favorable et nous nous y engageons. Il faut en effet garder en tête qu'aujourd'hui notre projet est encore à un stade très en amont de son élaboration et c'est la logique du débat public, de notre interprétation, certains nous ont dit qu'il manquait ceci ou cela au projet, une étude d'impact. Nous n'en sommes pas à ce stade-là, mais vraiment à des intentions. D'ailleurs, dans quelques secondes, je vais aborder la question de l'emplacement. C'est vous dire qu'effectivement les choses évoluent, ce débat public a cet objectif d'aboutir à des conclusions extrêmement pratiques pour cela.

Donc, je répète qu'il ne s'agit pas d'un projet abouti comme c'est le cas par exemple lors d'une enquête publique. Nous ne confondons pas de notre côté, et c'est la position du débat public, débat public et enquête publique. L'enquête publique suppose un dossier défini, avéré, un dossier complet. Le débat public suppose au contraire d'échanger, de dialoguer sur le projet, son opportunité et de le faire évoluer. C'est ce que nous cherchons à faire.

Nous avons entendu la volonté de nombreux acteurs locaux d'en savoir plus aussi sur les partenariats susceptibles d'être noués, leurs modalités et leurs garanties. C'est précisément l'une des caractéristiques majeures de cette nouvelle famille de Center Parcs que nous voulons développer, plus petits, comme nous vous l'avons expliqué, la moitié à peu près des autres Center Parcs, puisqu'il s'agit de 400 cottages et leurs équipements. Dans ce cadre, Poligny pourrait être un des premiers exemples justement de cette nouvelle famille encore mieux insérée dans le territoire. Nous voulons nous engager à développer de tels partenariats et nous avons déjà sur nos sites existants avec différents acteurs engagé de telles choses. Nous voulons aller encore plus loin avec vous si c'est possible. D'ailleurs, pour ce faire, nous proposerons après la fin du débat public, si le projet doit se poursuivre bien sûr, de mettre en place des ateliers de travail sur différentes thématiques, comme par exemple le tourisme (c'est bien sûr l'activité fondamentale), les activités de loisirs, les filières courtes et en particulier la valorisation des produits régionaux qui ont été évoqués et qui ont été certainement aujourd'hui insuffisamment traités, et également les marchés que nous souhaitons organiser à l'intérieur du Center Parcs. C'est vous montrer notre volonté d'insertion dans le territoire et d'aller encore plus loin que les reproches que j'entends sur le fait que les Center Parcs sont des objets fermés, que les clients n'en sortent pas. Cela a peut-être été vrai, cela ne l'est plus du tout aujourd'hui et cela le sera encore moins demain.

Lors de la première réunion, certains intervenants ont suggéré un déplacement du site. J'arrive à la question que j'évoquais tout à l'heure, du site projeté vers une nouvelle localisation susceptible à leurs yeux de présenter plusieurs avantages (je l'évoquais tout à l'heure avec Monsieur en aparté) notamment celui de préserver une zone forestière avec des essences arrivées à maturité. Dès le lendemain de cette réunion publique, à laquelle j'ai assisté, nous sommes allés sur les sites et nous avons identifié deux nouvelles possibilités, deux nouvelles alternatives. Nous avons engagé avec nos bureaux d'études un pré diagnostic environnemental, c'est-à-dire que l'on a demandé aux professionnels, au-delà de la simple visite du site, d'aller faire cette étude environnementale pour nous dire effectivement si c'était réaliste de déplacer le projet sur un tel site. Aujourd'hui, les résultats sont en cours d'analyse mais les premières synthèses que nous avons montrent que les deux emplacements étudiés présenteraient des enjeux environnementaux extrêmement contraignants pour un aménagement. J'ajoute qu'il risquerait certainement (et nous le ferons, nous irons jusqu'au bout) de recevoir un refus des services de l'administration, notamment des services de l'environnement parce qu'il y a à la fois des zones karstiques extrêmement fortes et probablement des zones humides aussi très contraignantes.

Par contre, nous avons intégré les inquiétudes générées par l'augmentation du trafic routier. Nous avons eu un premier débat lors d'une réunion publique à Plasne il y a un certain temps, où cette question avait été évoquée. Pour être tout à fait honnête et transparent avec vous, elle n'était pas apparue aussi forte et aussi marquée, aussi présente que cela nous est apparu au fur et à mesure du débat depuis la première réunion jusqu'à aujourd'hui. Cela nous a donc effectivement amenés avec l'accord des services du conseil départemental à réfléchir à une alternative, puisqu'il y a deux thèmes à la fois (je l'ai évoqué tout à l'heure) la question de la qualité forestière d'une partie de la forêt et également la question de l'accès. Je peux vous dire que notre objectif aujourd'hui est de faire évoluer le terrain, l'implantation du projet en le faisant un peu glisser vers le Nord de façon à garder et à protéger une zone importante entre le chemin existant et la lisière de forêt d'environ 300 m, là où les essences les plus qualitatives, les plus remarquables ont été repérées. C'est pour l'aspect forestier et en second lieu, également la question de la route que j'abordais. Nous souhaitons travailler avec le Conseil départemental et d'ailleurs aujourd'hui un premier travail technique est engagé, sur un accès différent qui éviterait effectivement la montée par Plasne. Cet accès se ferait directement par la N5 en partie ou pas par les voies actuellement existantes. Un travail technique est en cours et je ne peux pas vous dire précisément où, mais l'idée porte sur un accès direct connecté à la N5.

Claude BRÉVAN : On peut vous demander d'aller...

Jean-Michel KLOTZ : Je vais avoir terminé, Madame. L'ensemble des évolutions de ces incidences sur le projet du débat public devra nécessairement s'inscrire, si le projet devait se poursuivre, dans le cadre de la relation partenariale de long terme engagée avec les quatre collectivités territoriales, dont le soutien est évidemment fondamental pour que le projet se déroule. À ce stade, je ne peux pas en dire plus. Je voulais simplement vous rappeler que nous sommes toujours à l'écoute de tous les acteurs avec un objectif de prise en compte et de réponse aux questionnements. J'espère que nous pourrions ensemble continuer à avancer dans la deuxième partie du débat.

Claude BRÉVAN : Merci M. Klotz. Nous allons maintenant passer à l'audition des personnes. Je rappelle que le premier à intervenir sera M. Laurent, Président de la Chambre de commerce

(Un tirage au sort est effectué pour l'ordre des intervenants).

Mélange bien, qu'on ne nous dise pas qu'on a... Il faudrait une main innocente.

- Le premier intervenant sera la FNE Franche-Comté, M. Pascal Blin
- Le deuxième intervenant sera M. Rémi Gonthier, qui intervient en son nom propre
- Le troisième intervenant sera M. André Midol
- Le quatrième intervenant sera M. le Vice-président en charge du tourisme au conseil régional
- Le cinquième intervenant sera M. Hervé Bellimaz
- Le sixième intervenant sera M. Patrice Girard, particulier
- Le septième intervenant sera M. Sébastien Jacques de l'office de tourisme de Poligny
- Le huitième intervenant sera M. le Président du Conseil départemental
- Le neuvième intervenant sera M. Bernard Pouillard
- Le dixième intervenant sera M. Dominique Bonnet, Maire de Poligny
- Le onzième intervenant sera l'Association Idées Jura, un trio de M. Claude Chevassus, M. Laurent Assathiany et Valentin Morel

Allez-y, vous en avez au maximum pour six minutes.

Rémy LAURENT, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura : Je vais tenter. Merci Mme la présidente, merci aux membres de votre commission déjà pour m'autoriser à sortir de la règle du jeu, compte tenu de mes contraintes. Merci infiniment.

Merci à Pierre & Vacances, son directeur général et toute son équipe pour la présentation que vous tentez de faire depuis le début de ce débat, et je reviendrai dessus. Je rappelle ce que vous avez dit tout à l'heure, que c'est bien à votre initiative que ce projet de Center Parcs du Jura a été initié en termes de débat public.

J'interviendrai sur la forme et sur le fond. Dans la continuité de mes propos tenus lors de la séance d'ouverture, suite aux quatre premiers ateliers auxquels je n'ai pas pu assister intégralement, mais dont mes collaborateurs de la CCI m'ont rapporté les contenus. Bref, à mi-parcours de cet exercice nouveau pour la plupart d'entre nous, je retiens les points suivants :

Sur la forme, je suis surpris par un certain blocage ou des redondances qui conduisent à ne pas pouvoir dérouler totalement les ordres du jour préparés sur des thèmes planifiés pour compléter le dossier de présentation fort bien fait. Sans vouloir donner de leçons, mais par respect de la procédure engagée, il me paraît important de laisser s'exprimer Pierre & Vacances plutôt que de l'interrompre dans ses explications en revenant sur des questions auxquelles il a déjà répondu ou qui sont dans le cahier, afin de privilégier les sujets sur lesquels il faut davantage d'éclaircissements. Mais surtout ce qui me gêne, ce sont les questions portant sur des thèmes traités dans d'autres ateliers et qui empêchent de traiter pleinement la thématique dans l'atelier. C'est frustrant pour tout le monde.

Néanmoins, l'expression si elle n'est pas aisée pour les défenseurs du projet peut se faire par l'intermédiaire du site Web, qu'a rappelé Mme la Présidente tout à l'heure, prévu à cet effet. J'engage bien entendu le plus grand nombre à introduire sa contribution.

En ce qui concerne la CCI en partenariat avec l'inter-consulaire du Jura, elles viennent d'y contribuer avec les professionnels de la branche sur un premier thème, celui du bâtiment et des travaux publics. Cette contribution a été mise en ligne aujourd'hui, elle sera vraisemblablement validée en début de semaine prochaine. Suivra en son temps le tourisme et les professionnels du secteur de l'hôtellerie et de restauration, accompagné du CDT et des offices du tourisme.

Il y aura une troisième contribution sur tout ce qui est relatif à l'implication des entreprises jurassiennes dans l'exploitation, notamment les commerçants et les artisans, car il s'agit bien d'un projet basé sur une conception évolutive qui répond aux attentes d'une clientèle plus exigeante, surtout plus curieuse, notamment en termes d'environnement. L'adaptation au changement est le moteur de toute entreprise qui en se différenciant avance sur le marché qui la fait vivre.

La prise de risque de l'exploitant qui consiste à assurer le taux de remplissage optimum de façon pérenne avec un phénomène saisonnier évident relève de Pierre & Vacances, dont c'est le cœur de métier et dont les expériences passées dans ce domaine sont probantes. L'évolution des business modèles dans le domaine de l'hôtellerie et des villages de vacances (cela a été rappelé tout à l'heure par le directeur général) n'est pas le propre de Pierre & Vacances, car tant le Club Med que le groupe Accor séparent l'immobilier de l'activité hôtelière, comme dans d'autres domaines d'ailleurs, c'est l'époque qui le veut. L'époque veut que l'entreprise faute de marge financière suffisante et les investissements étant de plus en plus lourds est contrainte de se spécialiser sur son savoir-faire, se faisant accompagner sur les investissements. Il me paraît également nécessaire de rappeler que la vocation d'une entreprise, c'est de créer de la richesse et non pas de faire du fric, cela implique nécessairement des équipes et des savoir-faire partagés comme dans l'économie sociale et

solidaire, mais qui selon les activités nécessitent des investissements conséquents qui requièrent des financements, d'où la nécessaire dépendance aux circuits financiers et aux systèmes bancaires qui eux aussi prennent des risques calculés, ce qui est bien entendu également le cas pour l'économie sociale et solidaire. S'il vous plaît, cessons d'opposer ces deux systèmes qui sont complémentaires et qui tous les deux créent des emplois et pourront bénéficier des retombées du projet de Center Parcs.

Autre notion pour l'entreprise, c'est la nécessaire croissance pour assurer sa pérennité. Rien n'est jamais acquis, les développements sont nécessaires et parfois cycliques, car le mouvement est permanent avec des remises en cause quotidiennes, soit technologiques, soit tout simplement du fait de la concurrence. Il n'y a donc rien de mal, bien au contraire, que Pierre & Vacances poursuive sa croissance dans l'intérêt bien compris de la collectivité.

Pour les collectivités, les recettes ne sont pas seulement des loyers qui couvriront intégralement et même plus que les remboursements d'emprunts, intérêts compris, mais également les retombées économiques qui induisent directement et indirectement taxes et impôts, plus d'emplois et donc moins de RSA et ainsi de suite.

Pourquoi ne pas simplement accepter cette évidence et passer du temps à saisir l'opportunité qui nous est donnée d'orienter le projet pour qu'il participe à de plus grandes retombées économiques, et donc de création de richesses pour le territoire ? Je pense notamment aux travaux de construction dont nos entreprises locales ont tant besoin, mais aussi celles qui interviendront tout au long de l'exploitation dans les années à venir avec les impacts directs et indirects sur l'emploi, dont nous avons également tant besoin.

Un mot à ce stade pour vous dire l'incompréhension de l'entendre qu'il s'agira de sous-emploi, pour ne pas reprendre des qualificatifs encore bien moins respectueux envers tous ceux qui aujourd'hui dans le secteur de l'hôtellerie restauration travaillent pour apporter un service de qualité aux clients, dont vous êtes tous à un moment ou un autre bénéficiaires.

Par ailleurs, un tel projet ne peut qu'engendrer des formations adaptées pour acquérir les qualifications requises au travers d'établissements et de structures que nous avons sur le territoire, et qui permettront de retenir davantage encore les jeunes. Sachons également saisir les opportunités que représente un tel projet en matière de consommation et donc d'achats, dont ceux de proximité en promouvant les circuits courts défendus par un très grand nombre d'entre vous. Alors certes il y a du grain à moudre dans cette phase de préfiguration qui autorise au travers des questions pertinentes de faire évoluer certains aspects du projet, après avoir pris le temps d'écouter le bien-fondé de certaines options, je pense entre autres à la localisation et aux accès qui peuvent (comme il l'a été évoqué tout à l'heure) vraisemblablement faire l'objet d'approches et de solutions plus adaptées que seules des études ad hoc permettront d'appréhender plus précisément. Il en va bien entendu de même pour l'eau qui a toute son importance, et sans laquelle un tel projet n'aurait pas été positionné ici.

Pendant les tirs de barrage presque systématiques pour ne pas dire redondants d'oppositions, trop peu de places à des suggestions sont proposées par des alternatives trop souvent hors sujet. Je confirme donc tout l'intérêt que portent les entreprises jurassiennes dans ce projet dans lequel nous avons de la chance de pouvoir nous inscrire en partenaire et en acteur volontaire pour trouver des solutions là où il y aurait des problèmes à solutionner. Osons et soyons positifs dans un contexte économique difficile pour ne pas dire bloqué ; tentons de ne pas rendre plus compliqué ce qu'il l'est déjà par nature. Soyons surtout réactifs et trouvons les voies et moyens d'être au rendez-vous des attentes du promoteur exploitant, notamment de la préfiguration de la constitution de la SEM pour être opérationnel le jour J. En disant cela, je ne renie bien entendu pas toute la légitimité de ce débat dont il faut savoir saisir la chance et l'opportunité.

Merci de votre attention et meilleurs vœux pour la suite du débat.

Claude BRÉVAN : Merci M. le Président. M. Blin France Nature Environnement.

Pascal BLAIN, France Nature Environnement Franche Comté : Messieurs dames bonsoir. Alors je vais essayer d'apporter quelques éléments à ce débat. Moi aussi, j'ai fait comme Mme la présidente un certain nombre de constats et je voudrais d'abord poser le positif. Ce débat a lieu, il y a une vraie rencontre. Le nombre de personnes présentes dans la salle ce soir, comme tout au long de ces différents ateliers, témoigne de la qualité de la rencontre qui s'est produite entre les différents habitants de ce territoire, ceux qui y vivent et qui sont impliqués dans ce territoire. C'est le plus grand succès que l'on peut déjà acter, je crois, et dont on peut se féliciter.

Manifestement la présence à l'extérieur de quelques opposants radicaux montre qu'on ne répond pas à toutes les questions et qu'il faudra bien aussi faire avec ce type d'éléments, ce type d'arguments qu'il faudra aussi entendre.

Au-delà de ce satisfecit, je crois qu'il faut aussi poser les limites et les nuances dans l'exercice. D'emblée à la première réunion, on avait souligné la difficulté dans un temps contraint de pouvoir aborder les différents sujets, et je crois que la réunion d'hier soir par exemple vient témoigner de cette réelle difficulté, tout simplement car on épuise à peine le quart de l'ordre du jour des réunions. Cela laisse de nombreuses questions en suspens effectivement.

Avant de développer mon propos et de vous montrer quelques diapositives, je voulais revenir sur un échange avec le président Leyrit lors de la réunion de lancement de cette opération de débat public pour rappeler que quand on parle de débat public, on parle de la question environnementale. Bien sûr, ce n'est pas affiché sur les diapos ni sur les documents. Ce que l'on appelle le débat public en France, ce que la loi française a installé y compris au plus haut niveau dans la charte de l'environnement, à laquelle est adossée notre constitution, c'est cette problématique, cette question de la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets portés sur nos territoires.

Cette question est importante, car encore une fois, il faut prendre les choses à leur dimension. La dimension nous a été rappelée hier soir, elle est sur la carte que vous pouvez voir sous vos yeux au tableau, c'est celle d'une zone de chalandise sur laquelle la société Pierre & Vacances entend commercialiser ses produits de loisirs. C'est une zone de chalandise, elle tourne autour de Lyon-Genève, pour faire court, mais cela englobe d'autres métropoles, et vous voyez le nombre d'habitants visés.

Sur cette même zone de chalandise, il n'y a pas de mystère, il y a bien trois implantations géographiques : une au Rousset, une à Poligny et une à Roybon qui sont projetées. Ces trois installations constituent un seul et même projet. À ce titre-là, la société Pierre & Vacances est bien inspirée d'avoir sollicité la commission nationale du débat public, car tout le monde sait bien qu'à partir de 300 millions d'investissement, tout porteur de projet a le devoir, l'obligation juridique d'installer le débat public du point de vue de la question environnementale pour mesurer justement comment son projet est compatible, aménageable, conciliable avec ces questions-là. Donc, je crois qu'on peut remercier Pierre & Vacances d'avoir anticipé quelque chose qui se serait fait de toute façon, peut-être un petit peu plus tard, mais en aucune façon c'est bien une initiative qui sort comme ça pour nous faire plaisir, c'est bien la loi amenée par les conventions internationales et la convention de l'environnement qui pose le contexte du débat public.

J'en viens à mon propos. Dans le sujet, nous sommes partis, France Nature Environnement, avec l'idée que le débat public valait la peine, c'est ainsi que la démocratie avance, il faut

absolument que les projets se collent aux réalités de terrain. Je crois que les habitants de ce territoire ont montré à travers la qualité de leur questionnement, à travers l'énergie qu'ils ont mise à étudier les documents mis à leur disposition, cela a été presque reproché par quelques-uns hier soir. On disait : « vous les opposants, vous avez tellement travaillé que vous connaissez toutes les ficelles vous avez tous les arguments pour contrer le projet ». Non, c'est bien ça, que les citoyens de territoire s'approprient un projet dans toutes ses acceptations, dans toutes ses dimensions et viennent poser au porteur du projet un questionnement qui va permettre d'éclairer.

L'éclairage vise à dire s'il y a ou pas opportunité à faire, l'opportunité est une vraie question. On a un projet multiforme sur trois pieds : Poligny, Le Rousset, les Chambaran à Roybon. Je reformule aujourd'hui ma question, celle du premier jour. On a démontré à force de pédagogie, d'études scientifiques et d'éléments divers et variés qu'il n'y avait pas de faisabilité du point de vue environnemental pour Pierre & Vacances d'un Center Parcs à Roybon. Il y a donc nécessité si l'on veut que ce débat public s'installe dans une confiance mutuelle et que le projet puisse effectivement être débattu de voir comment, à quelle date Pierre & Vacances renoncera officiellement à la construction de son centre sur le Roybon et qu'il nous dise alors comment cette même zone de chalandise pourra trouver pour lui apporter les recettes qu'il attend et les retombées économiques que nous souhaitons, que nous lui souhaitons, finalement à travers un redimensionnement des projets du Rousset, de Poligny de l'un ou de l'autre en fonction bien sûr de l'opportunité de faire à Poligny ou au Rousset. Cette question de la confiance est capitale, et je vous assure que pour l'instant elle est battue en brèche. On disait avec M. Pernot hier soir qu'il n'y a pas besoin de langue de bois. Oui, M. Pernot jour après jour, cette crise de confiance nous amène à être de plus en plus convaincus que notre opposition est fondée.

Claude BRÉVAN : Je vais vous demander de conclure.

Pascal BLAIN : Je vais conclure rapidement, je n'ai qu'une petite dizaine de diapositives à présenter !

Je vais aller très vite sur la première diapositive il s'agit d'une courbe (c'est un autre exemple pour la crise de confiance) qui nous apporte des éléments précis sur la solidité du groupe Pierre & Vacances. Hier on nous a dit que tout va bien, les bénéficiaires sont de retour, tout va bien, Pierre & Vacances va bien. S'il y a eu une crise passagère, ce n'est que de la conjoncture, il n'y a pas de problème. Quand on analyse une société cotée en Bourse, on regarde la valeur de son action. Je vous laisserai observer sur le site Internet ce graphique, car ce soir on est un petit peu pressé. Ce n'est pas forcément à Pierre & Vacances que je m'adresse aujourd'hui mais bien aux élus. Messieurs les élus, vous voulez gagner la confiance des habitants, vous voulez nous assurer que vous faites un pari solide sur l'avenir, que pensez-vous de ces courbes ou même si le groupe pèse des millions voire plus d'un milliard, on voit comment son capital est capable de fondre en quelques mois, en quelques années et qu'il peine au fil du temps à se reconstituer. Encore une fois, je ne suis pas un boursier spécialiste ; la personne qui m'a transmis cette diapositive souhaitait simplement réinterroger sur la confiance.

J'enchaîne...

Claude BRÉVAN : Rapidement, car vous avez dépassé votre temps.

Pascal BLAIN : Je voulais centrer mon intervention du jour en direction des élus car c'est la cohérence qui doit nous animer. Les fonds publics investis aujourd'hui qui viennent pallier la faiblesse financière du groupe Pierre & Vacances sont là pour garantir qu'on développe bien l'intérêt général. Or, cet intérêt général doit s'inscrire dans un ensemble politique de cohérence. Pour moi, les enjeux environnementaux sont au cœur du débat. Je vais vous

parler aujourd'hui de la dimension climatique, j'aurais pu choisir de vous parler de la question biodiversité ou de la question de l'artificialisation des sols, ce sont trois entrées sur lesquelles se porte France Nature Environnement et sur lesquelles elle est à cheval, elle ne cédera pas et n'est pas prête à manger son chapeau.

Sur la question du réchauffement climatique, on nous dit aujourd'hui que tout le monde sait, en tout cas la COP21, ce grand rassemblement international, qui va se dérouler en France, sur notre territoire et qui a fait l'objet il y a quelques jours en région, à l'invitation de la présidente, d'un forum. On sait déjà tout cela, il n'y a pas besoin d'en parler. J'aimerais quand même vous montrer quelques diapositives très rapidement.

La certitude est que la température augmente. Sur le siècle, la température n'a augmenté que d'un seul degré, je disais cela hier à M. Chabert. Certes, on peut considérer que sur ces 40 dernières années, tout est stable et constant, tout est égal d'un jour à l'autre et dans le temps. Si on sait cela, on a aussi la capacité de faire des projections, ce sont celles de Météo France à l'horizon 2080 (vous avez à gauche la carte de la situation actuelle pour la Franche-Comté et à droite la carte à l'horizon fin du siècle). Vous avez compris que les couleurs, plus elles vont vers le jaune et vers le rouge, plus on gagne en température. Ce n'est pas un mystère, je ne développe pas tous ces éléments qui seront mis à disposition sur le site Web.

Claude BRÉVAN : M. Blain, cela fait 10 mn.

Pascal BLAIN : Je termine. La question de la saison chaude impacte bien sûr la pluviométrie, la question est encore plus d'acuité l'hiver. En effet, les températures ont progressé l'hiver ici le réchauffement climatique se fait sentir chez nous, ce n'est pas tant qu'il va faire forcément beaucoup plus chaud, mais plutôt qu'il va faire moins froid, et en particulier l'hiver. Cela a de l'importance car qui dit moins froid l'hiver dit moins de neige, et moins de neige cela veut dire qu'il n'y a plus d'eau. On va faire du tourisme, et ça c'est important, parce qu'aujourd'hui c'est avec cela qu'on les retient. Les précipitations sont quasi constantes, mais l'eau n'est plus stockée l'hiver sous forme de neige et vous le savez nous sommes sur un gruyère karstique où les eaux ruissellent très rapidement pour descendre à l'aval.

Je zappe pour en arriver à la conclusion. Ce que nous disent les scientifiques, tous corps confondus, et on pourra les solliciter plus tard dans le cadre des réunions sur l'environnement, si la commission le souhaite, ce sont les universitaires de Besançon : tout simplement que le débit de nos rivières va d'une part diminuer entre 20 et 50 % sur la période, c'est-à-dire que grosso modo le débit moyen sera celui de l'étiage d'été d'aujourd'hui, donc des quantités d'eau bien moindres pour notre alimentation en eau entre autres, mais pour tout le reste (biodiversité, agriculture et tous les usages de l'eau). Des températures qui vont s'élever, cela signifie une eau plus chaude et donc des problèmes de fragilisation des milieux naturels, et donc un impact, une sensibilité encore plus grande pour l'environnement.

Claude BRÉVAN : M. Blin, finissez en faisant le lien entre ces constats et le projet.

Pascal BLAIN : Le lien est évident, nous en tant que citoyens, en tant que défenseurs de l'environnement, nous attendons de nos élus qu'ils nous organisent ces magnifiques forums. Denis Vuillermoz prendra la parole tout à l'heure en tant que représentant de la région Franche-Comté. C'est la région Franche-Comté qui nous demande d'intervenir dans ces forums pour dire pour comment demain je vais être capable de mobiliser les citoyens pour que chacun fasse des petits gestes pour économiser l'eau, pour réduire sa production de gaz à effet de serre et pour moins impacter le réchauffement climatique. Moi, Messieurs les élus, je voudrais que vous sachiez que c'est en finançant l'aéroport de Dole-Tavaux, c'est en

finançant la construction d'un Center Parcs dans le Jura que vous allez détruire à néant l'intégralité des efforts que vous demandez à vos concitoyens. Si vous voulez que vos concitoyens vous prêtent un tout petit peu de crédit il faut absolument qu'il y ait de la cohérence dans vos politiques.

Je terminerai avec un dernier mot : « oui il est possible de concilier économie et écologie. Ce territoire en est l'exemple frappant avec la proposition de construire une SEM énergies renouvelables qui est portée de manière remarquable par une poignée d'élus locaux, et ce depuis des années. C'est là où il faut que le département mette 10, 12, 15 millions. C'est là qu'il faut que la région apporte son soutien. C'est dans les économies d'énergie, dans la rénovation du bâtiment, c'est là qu'on créera de l'emploi pour les artisans locaux, pour les ouvriers du bâtiment et des travaux publics.

Merci à vous.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : M. Gonthier, essayez de tenir dans les temps, sans ça on est encore là à une heure du matin. Vous avez six minutes.

Rémi GONTHIER : Je vais faire court, rassurez-vous. D'abord, je remercie la commission de faire ce débat quand même, car il faut l'encourager.

Quand on se trouve en opposition à de grands projets inutiles, obsolètes, néfastes pour la planète et l'environnement, comme on vient de le voir, dispendieux de l'argent public (et vous le savez je suis contre), il y a trois attitudes possibles. La première étant simplement de dire « je suis contre », la deuxième attitude est de dire « je suis contre car il y a beaucoup d'autres choses à faire avec le même argent », les élus ont une sacrée responsabilité, il y a beaucoup à faire dans le tourisme rural, la revitalisation des bâtiments existants, le maintien des personnes âgées à domicile, le tourisme énergétique, la revitalisation de l'agriculture, tout un travail sur le paysage, les énergies vertes, etc. on en a déjà parlé, je ne vais pas m'y attarder. Avec toutes ces filières, on peut créer de l'emploi pour tous, c'est ma conviction.

Mais la troisième attitude, c'est de dire : « on est contre parce qu'il y a mieux à faire, mais on va le faire ensemble (les élus, les pouvoirs publics), parce qu'il y a vraiment une urgence et que ce n'est pas Center Parcs qui répond à cette urgence-là.

Je termine par une question, car au début du débat sur Center Parcs, le groupe Pierre & Vacances a laissé entendre qu'il se posait la question : « est-ce bien de venir sur Poligny ou pas » et que ce débat public avait lieu finalement pour se dire « y va-t-on ou pas ». Aujourd'hui, ils n'ont plus l'air de se poser la question, mais persuadés de venir alors que les oppositions montent et que les questions auxquelles on ne peut pas répondre augmentent. Alors aujourd'hui je demande au groupe Pierre & Vacances : « avez-vous toujours envie de venir à Poligny ? Croyez-vous que votre projet intéresse les gens de Poligny ?

(Applaudissements.)

André MIDOL : J'arrive en courant, mais je ne serai pas aussi rapide que Rémi. Je suis sans appartenance, mais j'ai quand même un peu mes pensées, vous le sentirez. J'ai aussi quelques impatiences, là aussi vous le sentirez et vous l'accepterez, vous voudrez bien excuser ce qui chez moi vous paraîtra excessif.

Je parle un peu pour ceux qu'on entend moins ou qui me semblent parler moins, et qui sur le fond sont d'accord, pas forcément les élus ou les décideurs, mais des habitants des acteurs locaux. Comme ceux qui mettent en garde ou qui s'opposent, je fonderai devant le nid

éventré d'une famille de pics noirs qu'aurait négligé le saccage de nos forêts. Comme eux, je fonds devant une omelette Comté-champignons cueillis à la fraîche et probablement sur les forêts qui bordent le village du Fied. Je pleure aujourd'hui pour ceux qui connaissent le canal de l'Ereut, qui traverse la ville, asséché pour une durée de trois semaines en raison, semble-t-il, de 10 brouettes d'alluvions, qu'un riverain doit sortir de sa cave et donc adieu crevettes, adieu alevins, adieu cabots et dans ce cas bonjour Poligny la négligente. Il n'y a pas que les gens de l'extérieur qui peuvent commettre des fautes au regard de l'environnement.

Je saute de joie au plafond quand un jeune décrocheur de l'école exhibe le contrat de travail qu'il tient d'une entreprise locale d'insertion, bravo. Comme les protestataires, les caritatifs pardonnez-moi, les féministes, les humanitaires, et à cet égard Poligny est formidablement généreuse, solidaire et irréductible, je m'afflige de la perspective (et là vous me pardonnerez mon humour un peu grinçant...) d'une noria de femmes nécessairement épuisées, isolées, désargentées voire battues à la maison réduites à parcourir chaque jour en voiture les 15 km qui verront ces dernières jouer au Fied les Cosette d'une société esclavagiste.

(Réactions dans la salle).

Comme cette maitresse qui exerce sur le plateau, je m'indignerai à l'idée que ma classe se voit par principe refuser l'accès à l'Aquamundo de Center Parcs qui reste une puissante attraction pour certains, la preuve semble en être, et qui est un monstre abject pour d'autres qui au sein de Center Parcs aura déclaré l'interdiction pour les castes du pays de fréquenter ce site.

Enfin, j'en finis avec ce que j'accorde aux protestataires, parce que je suis protestataire, avec vous Mesdames et Messieurs, je crierai haro sur le grand capital et les mangeurs d'argent public si un seul contradicteur dans la salle m'apportait la preuve formelle des fautes graves que l'on insinue, faute parfois de les démontrer, concernant les liaisons troubles, les pratiques frauduleuses du groupe, qui prétend ici à l'onction de cette commission du débat public.

En tout cela, je suis protestataire, je suis Pic noir, je suis caritatif et j'aime Poligny.

Je nuance cependant mon appartenance au groupe de ceux qui protestent et je m'engage modestement. Je refuse de sacrifier le développement du territoire à la préservation le cas échéant, et pardonnez-moi, de dix nichées de pics noirs, probablement elles existent, elles sont là. Je veux partager mon omelette champignon, mon Comté, mon Savagnin avec ceux que la grande ville tient à mon goût trop loin des nécessités de la terre, des apprentissages utiles et de la préservation de notre planète.

Je refuse de présumer la bêtise et la seule cupidité d'un maître d'ouvrage qui entend promouvoir une relation équilibrée avec le site, ses habitants, le territoire. Dans tous les cas, je préfère, et je suggère ici de prendre au mot Pierre & Vacances sur chacun de ses engagements, et il n'en manque pas dans les documents qui tous ont été remis, probablement d'aider l'opérateur par notre intelligence collective, si elle existe, à améliorer sa proposition, à nous approprier plus sûrement ce projet, et pour les plus finauds pourquoi pas le détourner habilement. Mais ce projet n'est pas le seul projet d'un opérateur, je crois que nos élus, alléchés par des créations d'emplois ou la perspective d'entreprises nouvelles, sont allés chercher l'opérateur et ont adhéré à son cahier des charges. À cet égard, pardonnez-moi nous aurons parfois manqué peut-être de la part des élus ou des techniciens, car il n'y a pas que les élus mais des gens qui ont des formations solides, on aura manqué de certains apports qui auraient pu motiver ou argumenter plus sûrement certains aspects économiques par exemple.

Je l'ai dit une fois ou deux dans cet atelier, mais il me paraît important et capital car la France politique en est là, notre économie française (je l'ai dit) est de fait largement collectiviste même quand toutes les forces politiques confondues (on l'a entendu dire à plusieurs reprises dans les ateliers) parlent de cette société libérale. À 58 % de notre production de richesses chaque année, nous sommes collectivisés et à 42 % nous sommes effectivement franchement libéraux.

De ce fait, notre état, nos systèmes sociaux, nos territoires gloutons ne sauraient se satisfaire des missions régaliennes qui sont notre protection, la répartition, l'éducation et il leur revient, de fait toujours - il s'agit peut-être d'en faire notre affaire - d'être des opérateurs économiques, donc des investisseurs dans des visées de long terme. Cela a été dit et redit ; je crois que notre intelligence économique pourra évoluer, et notre esprit critique aussi. Donc, des investisseurs dans des visées long terme, là où le marché avance lui à reculons.

À cet égard, ce projet est d'essence économique, industrielle et commerciale. Les objectifs sociaux, environnementaux voire d'autres natures sont seconds. Donc, ce n'est pas ce qui est premier, c'est second et cela se discute. J'abrège mon propos, j'ai une motion de synthèse, car la question est posée de la pérennité du projet. On s'interroge aussi, et France Nature Environnement vient de nous démontrer des éléments alarmants.

Donc, ma motion de synthèse serait la suivante, boutade ou pas : conduisons donc ensemble à son terme de 20 ans (20 petites années) le projet qui nous oppose, mais qui nous réunit parfois, et au terme des 20 ans : raflons la mise. Nous serons alors la première communauté territoriale au monde à avoir anticipé de 20 ans l'accueil des réfugiés climatiques, un pont d'or pour une économie locale ou nationale à la peine et pour une population en pleine sénescence, une immense ouverture culturelle pour notre Jura et pensons à nos enfants, on ferait voter les lycéens de Poligny qui apprennent l'accueil, la cuisine, l'hôtellerie, on ferait voter ceux de Mouchard qui travaillent sur le bois, la construction écologique, on ferait voter peut-être également ceux de Dôle qui eux apprennent le tourisme et l'accueil.

Merci de m'avoir écouté. C'est un propos simple et un peu passionné, j'espère n'avoir offensé personne.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Merci, c'est à vous Monsieur.

Denis VUILLERMOZ, Vice-président de la région chargé du tourisme et du sport : Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Accessoirement, j'ai vécu sur le secteur de Poligny il y a quelques années et je connais très très bien la forêt où sera construit justement le projet de centre de vacances.

(mouvement dans la salle.)

Cet exercice auquel nous participons est nouveau pour beaucoup d'entre nous. Je pense qu'il est positif et qu'il est intéressant permettant de traiter toutes les thématiques, de répondre à toutes les interrogations citoyennes. Tous les problèmes n'ont pas totalement trouvé une réponse, mais le débat a été ouvert, en particulier sur l'accès, la localisation, l'approvisionnement en eau, les financements.

Je voudrais rebondir sur l'interrogation, sur l'évolution climatique ; c'est une réalité, c'est quelque chose que je connais très bien. Cela fait 20 ans que l'on travaille sur ce problème de l'évolution de la forêt avec le parc naturel du Haut Jura. Nous avons travaillé également dans des temps plus anciens sur le problème des pluies acides. Pour ce qui concerne les

paysages, nous avons également eu des analyses très poussées sur l'évolution du paysage. Donc, c'est quelque chose que nous connaissons bien. Le Conseil régional donc apporte son soutien à ce projet touristique à un moment où les investissements touristiques sur notre secteur sont très rares. J'ai été interrogé hier soir sur le problème du village de vacances de Lamoura. Je rappelle quand même que depuis 20 ans on peut considérer que nous avons perdu au moins 40 % (je n'ai pas le chiffre exact mais c'est à peu près de cet ordre-là) des lits ayant une vocation essentiellement sociale. Vous me direz que c'est parce que la mode a changé et qu'en conséquence de moins en moins de jeunes, de familles viennent en vacances. Je crois que c'est faux, qu'à l'heure actuelle il y a de nouveau une forte demande de tourisme accessible à tout un chacun. Cette opportunité peut répondre à la diversification touristique que nous souhaitons permettant la création bien sûr de richesses économiques, d'emplois, mais également permettant l'irrigation de l'hinterland de ce secteur polinois. Cette ouverture vers l'extérieur, nous l'avons souhaitée lors de notre premier échange télévisé en conférence avec Pierre et Vacances. J'avais demandé à ce que soit prévue la possibilité pour la clientèle du Center Parcs de participer en quelque sorte à la découverte du territoire (que ce soit en quelque sorte autorisé), car c'est aussi permettre une découverte du territoire donc une diversification de l'activité sur notre secteur.

L'engagement financier des deux régions dans une ou deux SEM est prévu, mais non formalisé. Cela veut dire qu'il y a encore une négociation importante à avoir.

Je pense que je vais arrêter mon propos puisque nous sommes en attente, en discussions et que les élus que nous sommes prendront leur décision lorsque nous aurons l'ensemble du dossier et que l'information qui est nécessaire vous sera à ce moment-là apportée et formalisée.

Parmi les atouts, je pense à quelque chose qui a été relevé par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers, ce sont les constructions en bois. C'est très bien, je pense que c'est une valorisation de l'épicéa sur le secteur. Dans des temps anciens, nous avons eu le privilège d'aller visiter ce qui pour moi est un modèle de valorisation de la forêt, c'est le secteur du fort Arlberg en Autriche. Là, c'est quelque chose d'extrêmement intéressant au niveau de la protection, de l'utilisation et de la valorisation de la forêt, mais également du développement d'une technicité dans l'utilisation du bois. D'ailleurs, à l'heure actuelle, certains bâtiments du Haut Jura ont été construits avec des sapins, des ouvriers des architectes venant du fort Arlberg, malheureusement. J'espère simplement que la transformation du bois de nos forêts se fera avec les ouvriers et les artisans de notre secteur. Merci.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Merci, M. Bellimaz.

Hervé BELLIMAZ : Vous me pardonnerez de lire mon texte sans lunettes, je les ai perdues !

(Mme la Présidente propose de lui prêter ses lunettes, question d'âge !)

Je ne sais pas si vous y verrez plus clair quand j'aurais fini, mais je l'espère !

Tout à l'heure l'un des intervenants a dit qu'il voulait se projeter dans les 20 ans, cela m'a fait un peu de peine, car en le voyant et en me voyant, et envoyant une grande partie de la population ici, dans 20 ans vous serez tous morts !

Mon point de vue sera de vous amener à prendre un peu de distance, de méfiance et de responsabilité, ne serait-ce qu'à l'égard de la longueur de votre vie. Donc, le titre de mon intervention, qui ne correspond peut-être pas au jour où je n'ai pas cherché à savoir ce qui

avait été fait de bien ou de mal jusqu'à aujourd'hui, est le suivant : les risques courus à soutenir le projet de Center Parcs à Poligny.

Comme introduction, voilà ce que je voudrais dire. Pour s'engager contre ce projet ou pour ce projet, il faut comprendre le projet. Le projet, c'est CP. Il faut comprendre le porteur de projet. Le porteur du projet, c'est Pierre & Vacances. L'étude du projet se fait ailleurs et en d'autres moments, je n'en parlerai pas ici. Ici, je ne ferai que l'étude partielle, car en 10 minutes on ne peut pas la faire du porteur du projet, à savoir Pierre & Vacances. Je souligne en préalable que CP n'est qu'une enseigne, une marque qui appartient à Pierre & Vacances SA, au même titre que d'autres marques, que ce soit MGM, Latitudes ou d'autres. Faire centrer le débat sur Center Parcs, c'est le faire centrer sur une enseigne, ce qui amène à oublier de porter le débat et la réflexion sur l'ensemble de l'entreprise qui possède et qui exploite cette enseigne. Tout ce qui impacte cette entreprise impacte de l'enseigne et réciproquement, et par conséquent impactera ceux qui s'allient à ce projet, à savoir la population et les élus. Je résume en disant que le risque sera commun, et qu'une fois les risques pris, le destin sera commun.

Le premier facteur de risque sur lequel je voudrais venir, qui pourra peut-être vous paraître peu élégant, mais ce premier facteur de risque, quand vous consultez sur Internet ou ailleurs les journaux économiques, même s'il est abordé, il l'est avec précaution. Le premier facteur de risque est celui de Pierre & Vacances, plus exactement celui de Gérard Brémond, c'est le même que vous, c'est le même que moi, dans 20 ans, il sera bien la mort.

Un homme qui a 79 ans cette année, qui est le maître à bord, qui possède 45 % à peu près des actions, qui détient le pouvoir puisqu'il a 64-65 % des droits de vote ; c'est la personne capitale dans cette entreprise. Autant quand l'entreprise est jeune, cela peut être un facteur qui est valable comme le disait M. Klotz, autant qu'arriver à 79 ans la même caractéristique donne une fragilité à l'entreprise et une fragilité en termes de pronostics et de vision à terme. Je sais bien qu'on peut soulever les épaules en disant « tout le monde est mortel », il n'y a pas de doute, mais quelque part dans la fragilité de l'entreprise, cela en est une.

Quand on regarde le conseil d'administration de Pierre & Vacances SA, on va y retrouver d'autres vieillards, que ce soit Andries Olijlager ou Ralf Corsten, ces gens-là ont tous plus de 70 ans et dans 20 ans ils ne seront pas en train de se baigner dans l'Aquamundo.

Quand on regarde encore cette entreprise, outre ce que je vous ai donné comme chiffre, quand on voit la présence d'une société comme City qui est adossée à cette société City Air, on voit bien que tout est entre les mains d'un seul homme. J'entends en conclure sur cet aspect-là que cet homme étant amené à disparaître, il y a quand même des périodes de flou qui vont exister.

Je me permettrai là de rajouter autre chose, que vous pouvez bien sûr contrôler. Il y a un livre et de nombreux autres articles qui paraissent et qui parlent de la succession de Gérard Brémond. La succession de Gérard Brémond, pour son discours officiel « c'est en ligne, je communiquerai quand ce sera besoin ». Seulement, quand il est interviewé par des journalistes qui veulent aller un peu plus loin, que ce soient des journalistes économistes que ce soient des journalistes curieux du destin et des grands hommes, il dit des choses telles que je vais vous les expliquer.

M. Brémond a deux enfants, il dit avoir élevé ses enfants en leur disant que « hériter de papa et hériter de maman, ce n'était vraiment pas du développement social et solidaire » donc, il fallait qu'ils se préparent à se démerder dans leur vie tout seul et il les a élevés comme ça assez certainement tout petits.

Claude BRÉVAN : Pouvez-vous éviter les propos personnels, ce n'est pas dans l'esprit.

Hervé BELLIMAZ : Excusez-moi cela m'a échappé, ce n'est pas dans mon esprit non plus.

Donc, je reprends les choses suivantes, il a éduqué ses enfants dans cette perspective-là. Ce ne sont pas simplement des mots mais des choses qui se mettent en place, je ne sais pas comment, je ne sais pas jusqu'où, mais grosso modo qui induisent de l'angoisse par rapport à ce qu'il va advenir. Il est possible qu'une partie des enfants pour une partie des biens soit déshéritée. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui.

Dans les quelques années qui viennent en termes de risques liés à la société Pierre & Vacances, je vous ai parlé de la puissance du maître, de l'âge du maître et des incertitudes sur sa succession. C'est ce que je souhaite que vous reteniez.

Claude BRÉVAN : Je vais vous demander de conclure, Monsieur.

Hervé BELLIMAZ : Madame, je vais aller très vite mais je ne peux pas conclure en ayant à peine commencé.

Claude BRÉVAN : Il fallait peut-être moins vous étendre... dépêchez-vous !

Hervé BELLIMAZ : Le deuxième facteur de risque à mon opinion est lié au type de ce que M. Brémond appelle « son business model ». Je dirais quelque part, et j'espère que vous n'y verrez pas quelque chose de diffamant, que son business model contient quelque chose de vicieux dans ce sens que cela amène à des difficultés. Donc, déjà la notion de résidence de tourisme, qu'il a contribué largement à créer, est basée sur de la défiscalisation, sur des niches fiscales. Sans ces niches fiscales, il n'y a pas de résidence de tourisme, la notion de nouvelle propriété qu'il a mise en avant, est génératrice de dommages chez les propriétaires physiques particuliers. Et je vous signale parmi les difficultés, les difficultés suivantes, et là je le cite mais je pourrais le dire moi-même : ces biens-là que les particuliers peuvent acheter, ils ne peuvent pas en avoir de jouissance à la retraite, jamais. Les revenus qui y sont liés sont des revenus aléatoires, ils sont garantis par un loyer, qui lui-même est indexé à quelque chose qui n'est pas garanti. Les appartements sont largement surévalués. Les syndicats de propriété, qui existent et qui existeront si cela se fait à Center Parcs, sont totalement acquis au créateur et à l'exploitant. Il y a une impossibilité non pas formelle mais de fait de sortir du bail. Il y a une saturation du marché du produit dans une échelle environnante, selon les lieux.

Claude BRÉVAN : Vous concluez maintenant.

Hervé BELLIMAZ : Enfin, dans cette notion de risque, sur ce deuxième point, je rajouterai...

Claude BRÉVAN : Non, il n'y en a pas trois. Excusez-moi, mais vous avez déjà vraiment débordé.

Hervé BELLIMAZ : Je n'ai pas parlé 10 mn.

Claude BRÉVAN : Ce n'est pas 10 mn mais 6 mn.

Hervé BELLIMAZ : Je n'ai pas parlé 6 mn.

Claude BRÉVAN : Bien sûr que si, on regarde la montre !

Hervé BELLIMAZ : Madame, excusez-moi, je vais essayer d'abréger.

Claude BRÉVAN : Finissez, mais vraiment très vite, s'il vous plaît et évitez les attaques personnelles, cela fera gagner du temps !

Hervé BELLIMAZ : Je pense ne pas avoir mis des attaques personnelles, mais avoir émis des doutes sur certaines choses.

Claude BRÉVAN : Enfin, des propos trop personnalisés.

Hervé BELLIMAZ : Je parle de Pierre & Vacances, Mme Bremond, Mme Brévan, je suis désolé. Excusez-moi.

(Rires dans la salle.)

Claude BRÉVAN : Non, je ne suis pas Mme Brémond. Je suis mariée par ailleurs !

Hervé BELLIMAZ : J'espère que vous n'y avez pas vu de la diffamation.

Le quatrième facteur de risque, et je vais au moins en donner le titre « les parades aux risques » on prend des parades aux risques en courant encore d'autres risques. Et là je voudrais simplement signaler deux choses, que je ne pourrais pas développer c'est bien dommage, c'est la pratique des fonds de concours qui n'est pas quelque chose d'illégal, mais quelque chose qui traduit des difficultés. Le plus difficile pour moi à accepter, ce sera tout ce qui concernera la titrisation. Il n'y a pas de Pierre & Vacances sans pratiques des titrisations. Et vous savez au moins en termes d'histoire et en termes de référence, que les titrisations sont de plus en plus développées, qu'elles ne sont pas illégales, qu'elles sont quand même à l'origine du drame qu'il y a eu en 2008 au point de vue financier et qui a concerné la terre entière.

Le cinquième facteur, Madame, je ne le développe pas.

Claude BRÉVAN : Non.

Hervé BELLIMAZ : Mais permettez-moi au moins de le citer. À un moment donné, face à ses contradictions et face à ses difficultés, le groupe Pierre & Vacances est obligé pour surmonter ses contradictions et ses difficultés d'avoir recours à deux types de choses, la première étant tout ce qui va tourner autour du marketing et de la communication de l'Internet.

Claude BRÉVAN : Vous avez dit que vous ne développez pas !

Hervé BELLIMAZ : Je ne développe pas, Madame, si je développe, je suis là demain matin.

J'aligne mes deux points, je n'ai aligné que le premier. Je voudrais dire, que ce soit vous ou que ce soit moi, il est pratiquement impossible d'ouvrir la télé ou de regarder son ordinateur sans avoir une publicité pour quelque chose qui concerne Pierre & Vacances. Donc, quelque part, c'est presque un traquenard.

Deuxième point, pour sortir quand on est dans des contradictions énormes, il n'y a pas d'autre façon outre le façonnage idéologique par le marketing et l'occupation du territoire, que de procéder par du lobbying. Ce lobbying-là est absolument intense, il existe de partout et je donnerai au moins un élément sur ce lobbying au niveau des députés et des élus, c'est la constitution de l'association qui s'appelle « Alliance 46-2 » qui a pour objectif de promouvoir entre autres le tourisme avec les grands teneurs du tourisme comme l'aéroport de Paris, etc.

Sixième facteur, Madame...

Claude BRÉVAN : Non, là on arrête. Vous avez un papier qui est court mais comme vous brodez considérablement, c'est trop long.

Hervé BELLIMAZ : Le sixième, je n'en dirai pas un mot.

Claude BRÉVAN : Donc, c'est fini alors !

Hervé BELLIMAZ : Conclusion.

Claude BRÉVAN : Trois lignes et c'est fini.

Hervé BELLIMAZ : Le sixième facteur, j'aurais pu en parler pendant trois heures, on n'en parlera pas et c'est dommage. On aura l'occasion d'en parler à un autre endroit, ce seront les implications de Pierre & Vacances au Luxembourg, en Suisse ou ailleurs. Je vous donne rendez-vous pour un autre moment pour ce sixième point qui pour moi est à inscrire dans ce que j'ai appelé dans le titre « les risques que vous encourez, que nous encourageons et que vous nous faites encourir ». Dans le développement immobilier, quand on va dans ces pratiques, dans des choses qui sont des paradis fiscaux, on court quand même un certain nombre de risques...

Claude BRÉVAN : Là, vous tenez des propos que vous n'arrivez pas... La parole ne consiste pas à dire des choses que vous ne pouvez pas prouver.

Hervé BELLIMAZ : Je peux prouver, Madame.

Claude BRÉVAN : Vous le ferez quand on reprendra la question du montage financier le 9 juillet, puisqu'on a dit qu'on reprendrait ce sujet lors de la réunion générale.

Hervé BELLIMAZ : J'accepte votre proposition.

Claude BRÉVAN : Voilà.

Hervé BELLIMAZ : Madame, laissez-moi finir ma phrase, s'il vous plait. Je ne veux pas vous couper, ne me coupez pas plus que nécessaire. Donc, j'ai terminé dans 30 secondes.

Effectivement, puisque vous m'invitez, je répondrai à votre demande et vous verrez que ce que j'ai à dire, je peux argumenter. Je ne me permettrais pas en public de dire des choses que je ne puisse pas argumenter.

Claude BRÉVAN : Merci.

(Applaudissements.)

L'interlocuteur suivant est M. Patrice GIRARD.

Patrice GIRARD : Bonjour, je suis commerçant à Poligny, citoyen polinois et accessoirement usager quotidien des bois et forêts de Poligny, Buvilly, Chamole et Plasne, puisque j'ai tracé 28 pistes de VTT en trois ans.

Mon intervention de ce jour a pour objet de vous présenter les différentes idées de projets ou d'activités autour du Center Parcs, visant à dynamiser et vitaliser l'économie locale. La première idée que je pourrais soumettre aujourd'hui à Center Parcs et aux acteurs de la région serait la création de packs séjour incluant des activités culturelles et touristiques sur les secteurs de Poligny et Champagnole par exemple, comme on a pu le voir avec le Center Parcs de la Vienne. En se basant sur les estimations fournies par Pierre & Vacances

concernant l'exploitation du Center Parcs de Poligny, on pourrait imaginer ce qui suit : avec 630 000 nuitées annuelles et 60 % des visiteurs qui sortent du parc, cela représente 378 000 personnes en vadrouille dans notre secteur. Il est évident que tous ces gens ne sont pas attirés par les mêmes activités, et si on se base sur une fourchette basse de 2 à 12 %, on va se retrouver avec des chiffres impressionnants en termes d'économie locale. J'ai donc imaginé quelque packs d'activités ludo-culturelles, en imaginant tout d'abord un Jurassic pack comprenant le séjour au Center Parcs, plus visite de la grotte des Moidons et visite du musée archéo de Champagnole. En supposant que ce type d'activité intéresse 10 % de nos touristes en vadrouille, on parle de 37 800 visiteurs annuels, de 297 000 € de chiffre d'affaires pour la grotte des Moidons et plus de 100 000 € de retombées pour le musée de Champagnole.

Maintenant nous allons créer « l'alcoolique pack » intégrant toujours le séjour dans la bulle, la visite d'un domaine viticole bio, la dégustation...

(commentaire humoristique dans la salle.)

En supposant que cela n'intéresse que 5 % des gens, cela représente déjà 18 900 personnes, soit 5 400 familles sur l'année. Si le vin n'est pas frelaté, le vigneron peut aisément espérer vendre 20 000 bouteilles. Chiffre d'affaires de 300 000 €, soit l'embauche minimum de deux personnes.

Tournons-nous maintenant vers le « calorique pack » qui proposerait la visite de la Maison du Comté, plus dégustation à la coopérative de Plasne. On peut facilement imaginer que cela intéressera 8 % de nos amis touristes, soit environ 30 000 personnes, 8 600 familles pour 12 à 16 t de Comté vendu, soit près de 200 000 € de chiffre d'affaires.

Pour finir le « bricomatique pack » qui pourrait permettre des activités de lecture ou d'ateliers créatifs en collaboration avec la librairie, et qui intéresserait sans aucun doute au moins 12 % de nos amis touristes, soit 13 000 familles et un chiffre d'affaires évalué à 100 000 €.

Là, nous en sommes à un petit million d'euros réinjectés dans le commerce et le tourisme local. Je vous rappelle que les estimations basses calculées sur les chiffres INSEE et Utopies annoncent 7 millions. Je pense qu'avec ces quelques calculs, tout le monde aura compris l'intérêt économique, culturel et social, ainsi que l'apport important de l'implantation d'un Center Parcs. Je serais curieux de savoir si les opposants au projet sont prêts à refuser l'accès à leurs commerces, entreprises ou institutions dans de telles conditions.

(Commentaires dans la salle.)

D'accord, on en reparlera dans cinq ans.

Maintenant, je vais me permettre deux petites remarques en parallèle. La première concerne le financement du projet. Il y a un point essentiel à mon humble avis qui n'est pas assez mis en avant. Le projet Center Parcs n'est pas financé par une subvention, ce n'est pas de l'argent public mis à fonds perdus. Il s'agit d'un prêt au même titre que nous avons tous un jour emprunté pour payer notre maison. Nous payons tous des intérêts à la banque sur ces emprunts. Dans le cadre du Center Parcs, ces intérêts sont estimés à environ 20 millions d'euros sur 20 ans pour la collectivité. Ce n'est pas de l'argent que vous allez donner, mais de l'argent que nous allons gagner et qui indirectement nous servira à tous.

La seconde remarque concerne les montages juridiques et les sociétés de Pierre & Vacances. Hier soir, tout le monde semblait outré que Pierre & Vacances puisse être une holding ou un GIE, qu'il possède des SNC ou des SCI, et puisse prendre parti dans une SEM, etc. je pense qu'avant de prendre le micro, certains devraient prendre des cours

d'économie et de gestion d'entreprise. Les montages en holding ou GIE sont monnaie courante dans le monde de l'entrepreneuriat. Il y a des gens connus et respectés à Poligny qui font partie de GIE et on ne les accuse pas de détourner de l'argent en Suisse.

Je vais vous donner quelques noms de GIE ou de holding et vous pourrez vous faire une opinion : Airbus, Axa, Point S, Gitem, GMC, A2GR. Pour info, il y a 1 500 holdings en France, 4 holdings à Poligny et 10 GIE. On sait que ce type de montage est essentiel au développement des entreprises et du tissu économique.

Pour finir, je remercie Pierre & Vacances de s'intéresser à notre ville et à notre région. Je les remercie également de prendre un peu de temps pour expliquer les choses et débattre avec nous, ainsi que pour leur patience face à une certaine adversité. Je remercie également les élus locaux, départementaux et régionaux, M. Bonnet et M. Pernot, pour l'énergie et la force qu'ils mettent à voir ce beau projet se réaliser. Je n'oublie pas les fédérations du bâtiment, des métiers, les artisans, les commerçants, les agriculteurs et toutes les corporations qui aujourd'hui s'unissent pour soutenir le projet. « Ne touche pas à mon Jura », je suis d'accord mais à force de ne pas y toucher on va le faire crever.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : La direction du tourisme, M. Sébastien Jacques.

Sébastien JACQUES : Mesdames Messieurs, donc je me présente devant vous ce soir en tant que président de l'Office du tourisme de la communauté de communes, dont je suis président depuis six ans et je suis allé séjourner deux fois dans les Center Parcs. Qui dans l'assemblée y est déjà allé au Center Parcs ?

(Dans la salle : on n'a pas les moyens !)

Il faut déjà se faire une idée au moins sur le produit avant de critiquer.

Merci de l'intérêt que porte Pierre & Vacances pour notre territoire. Un projet touristique de 170 millions d'euros nous tend les bras, on doit le saisir. La fréquentation actuellement sur notre territoire avoisine les 20 000 visiteurs par an. Avec Center Parcs, nous allons atteindre 50 voire 60 000 visiteurs par an minimum. Beaucoup d'acteurs économiques de territoire vont voir leur chiffre d'affaires augmenter. Grâce à l'Aquamundo, beaucoup de familles vont pouvoir venir séjourner dans le Jura par tous temps. Il est souvent problématique dans le Jura en été d'avoir des saisons un peu pluvieuses, et quand vous avez une famille de touristes qui vient avec des enfants en bas âge, ils sont un peu frustrés. Donc, l'Aquamundo peut pallier ce genre de problème.

En termes d'emplois, Center Parcs va en créer 500 au départ, 300 après sur le site lors de l'exploitation. A l'extérieur ce sera peut-être 50 emplois créés dans la restauration, l'hôtellerie, le service. Même le viticulteur le plus hostile au projet embauchera peut-être vu son emplacement géographique. Ce projet va amener un nouveau dynamisme économique et touristique. Beaucoup de Jurassiens attendent de vous, le groupe Pierre & Vacances, des élus un aboutissement rapide de ce projet qui est ambitieux, écologique, respectueux de la nature.

(mouvement dans la salle.)

Vous avez toute ma confiance pour ce projet. Face à une opposition bien présente dans les débats, il ne faut pas baisser les bras. Beaucoup de soutiens rejoignent le groupe « Pro Center Parcs ». Par deux fois, les Polinois ont exprimé lors des élections municipales et cantonales leur désir de voir se réaliser le Center Parcs.

(mouvement dans la salle.)

Center Parcs Poligny : je dis oui.

Merci.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : M. le Président, c'est à vous.

Clément PERNOT, Président du Conseil départemental du Jura : Je n'espérais pas qu'on me chauffe la salle autant avant que j'intervienne, mais merci M. le président de l'office de tourisme.

En tant que Président du Conseil départemental, je vais prendre la parole et ne pas abuser des arguments que vous avez déjà tous entendus, je veux seulement mettre en avant le fait que - et vous le savez tous – le Conseil général dans son ancienne formule avait donc voté favorablement, et à une très large majorité (car je crois qu'il n'y avait eu qu'une seule abstention) un pré protocole qui justement permettait d'avancer avec le groupe Pierre & Vacances pour arriver à la conclusion de ce projet avec des idées d'investissement dans les infrastructures également dans l'accompagnement de la SEM. Donc, on en était là il y a encore quelques mois en arrière. Depuis, une nouvelle majorité est venue au conseil départemental, sachant qu'une bonne partie de ceux qui avaient voté favorablement avec l'ancienne majorité se sont retrouvés dans cette majorité et sont toujours d'accord avec le projet. Et là-dessus, je ne veux pas vous raconter l'histoire.

Nous avons donc rencontré les responsables du groupe Pierre & Vacances, nous avons étudié le dossier. Sur le principe, nous avons maintenu l'idée des engagements qui avaient été préalablement pris et nous allons bien évidemment continuer à travailler dans cette direction avec une légère modification sûrement dans le mode de l'analyse, puisque nous aurons vécu la totalité du débat lorsque nous engagerons les nouvelles discussions. Normalement, je devrais faire voter une intention sur le même thème que le pré protocole qui avait été voté l'année dernière, j'aurais un vote à peu près similaire, donc on verra le résultat. Pour ceux qui seraient contre le projet, ne vous faites pas d'illusions.

Par contre, comme je le disais, derrière les discussions sont engagées et on va donc mettre en avant ce que l'on aura entendu pendant ce débat. Nous en avons déjà discuté avec M. Klotz, l'idée de modifier en partie le projet avec des aménagements nouveaux ou des choix de routes différentes sont à l'étude, les services du Conseil départemental travaillent ardemment sur ces questions afin que justement on ait un projet qui soit peut-être plus en phase avec les attentes du terrain ou du moins élimine peut-être un peu plus certains défauts ou certains dysfonctionnements qui avaient été soulevés par les uns et par les autres.

Au niveau du Conseil départemental, si la motivation reste la même aujourd'hui, c'est parce que (je m'excuse) mais dans le Jura nous ne sommes pas en période de plein emploi. Je crois qu'une entreprise qui vient vous proposer 300 emplois sur le département du Jura, ce n'est pas tous les jours et je puis vous l'assurer. À partir de là, il est clair que son écoute est absolument indispensable, on l'a écoutée et on espère bien que ce projet sera mené à terme pour cette histoire d'emplois.

Concernant un point qui devient obsessionnel, quand je vois aujourd'hui les entreprises du BTP dans la difficulté, donc des entreprises de proximité et là on ne parle pas de mondialisation, c'est votre voisin qui est entrepreneur en BTP, c'est le carreleur, l'électricien, tous les emplois de proximité artisanaux qui pourront bénéficier justement de cette manne

liée à Pierre & Vacances, on n'a pas le droit aujourd'hui de la négliger, d'autant plus que l'investissement public (vous le voyez tous) se raréfie. Les collectivités locales et territoriales seront dans des difficultés que vous n'imaginez pas encore aujourd'hui, mais que vous allez bientôt vivre, puisque le gouvernement nous prive des moyens d'investissement en baissant les dotations d'une manière unilatérale qui relève du scandale.

Donc, aujourd'hui, il est clair qu'avec ce manquement d'investissement public, il nous faut impérativement trouver des investisseurs privés. Et quand je rencontre un groupe qui est prêt à venir investir sur notre territoire 170 millions d'euros, eh bien Mesdames et Messieurs, je le reçois avec toute l'attention nécessaire. Je reviendrai sur le montage.

(dans la salle : 6 minutes ! Rires)

Je ne suis qu'à la première page de ma seule page ! Permettez que je continue.

Ces investissements privés sont absolument fondamentaux. Je vous promets que l'on n'aurait pas le droit de refuser une telle manne aujourd'hui.

Concernant le tourisme, il est clair et là je souscris aux propos défendus par le commerçant de Poligny et par le Président de l'Office du tourisme l'installation de Pierre & Vacances de ce Center Parcs va immanquablement provoquer une dynamique sur le territoire, qui ira d'ailleurs à mon sens bien au-delà du secteur polinois, puisque l'image de notre département va forcément être modifiée, dès lors qu'ils feront la publicité, que cela plaise ou pas, à la télévision du Center Parcs du Jura, l'affichage de « Jura » se fera partout et bien évidemment tous les intervenants touristiques en profiteront d'une manière ou d'une autre. C'est une chose certaine. Il suffit de voir ce qui s'est passé en Sologne il y a quelques années pour être persuadé du propos que je tiens en cet instant. Donc, cette marque nationale devra et va donner un élan nouveau à la politique touristique que nous pourrons mener sur le territoire. Donc, sur l'investissement : 170 millions d'euros et sur la participation des collectivités, mon Dieu, mon Dieu, on a parlé de l'aide à l'immobilier d'entreprise que nous avons mise en place au Conseil général depuis un certain nombre d'années, d'ailleurs que toutes les majorités successives ont maintenu. Cette aide à l'immobilier d'entreprise, si je travaillais sur le projet Center Parcs, serait grosso modo de 20 % du montant de l'investissement, soit s'il n'y avait pas de plafond sur une base de 34 millions de subventions directes. Mais on n'est pas dans ce dispositif avec eux aujourd'hui car vous l'avez compris pour ceux qui étaient présents hier soir, nous sommes dans une logique d'accompagnement où le groupe utilise un certain nombre d'artifices honnêtes et bien pensés, justement pour avoir une politique de développement au niveau national. Donc, il s'appuie sur des collaborations avec les collectivités. C'est dans la mesure où ces mêmes collectivités profitent de l'installation de Pierre & Vacances d'un juste retour des choses qui se fait aujourd'hui et qui se fait pratiquement systématiquement. On peut jouer les veuves effarouchées, cela ne servira pas à grand-chose, le cheminement économique est ainsi qu'aujourd'hui vous n'avez pas un industriel qui s'installe, quel que soit le projet d'ailleurs, sans venir solliciter la collectivité publique. Donc, aujourd'hui, on va accompagner dans le cadre d'une SEM à hauteur de 10 millions d'euros, normalement, mais cet investissement devrait et va trouver son retour par les loyers payés par Pierre & Vacances. Pour moi, ce n'est pas une subvention, mais un accompagnement. Quant à l'aménagement et au paiement des infrastructures, un certain nombre trouveront leur rentabilité, puisque l'eau qui sera amenée au Center Parcs sera facturée (personne n'a dit qu'elle ne le serait pas) et il y aura également des taxes d'assainissement, comme vous les payez chez vous et le groupe s'acquittera et permettra de rentabiliser les investissements faits pour cela. En l'occurrence, il y aura la taxe locale d'équipement, et là M. le maire sourit de manière très agréable, il y aura également toute une fiscalité de proximité qui va profiter directement et principalement à la communauté de communes qui permettra donc au secteur de Poligny de continuer à pouvoir développer une logique dynamique, économique sur son territoire.

Claude BRÉVAN : Je vais vous demander de conclure, Monsieur le Président.

Clément PERNOT : Oui, Madame. Donc, je voudrais terminer sur une note, le fait d'avoir participé à ce débat public m'a permis de rencontrer des gens que jusqu'alors je qualifiais d'originaux, mais finalement à force de les rencontrer il me semble de moins en moins originaux. J'ai écouté ces personnes avec beaucoup d'attention, je me trouvais même patient au début tandis que maintenant je ne me lasse pas de les entendre, j'ose espérer pouvoir continuer au-delà à engager certaines discussions avec eux, car je sens que j'ai beaucoup à apprendre de leur part. Pour rassurer M. Blin, la SEM de Chamole qui est en constitution est un investissement qui rentre parfaitement dans la lignée de ce que nous propose Pierre & Vacances, c'est-à-dire qu'il y a un investissement conséquent porté par un territoire avec une ressource de recettes potentielles assez intéressante. Je puis vous assurer que le Conseil départemental sera à vos côtés sur le projet de cette nature. Nous irons la fleur au fusil, et là on n'aura pas besoin de débat, Mme Brévan, désolé mais les choses devraient à mon avis s'articuler naturellement.

Voilà, Mesdames et Messieurs, bonne continuation dans le débat. Je suis assez heureux finalement de la manière dont se passent les choses. Nous allons continuer à travailler en proche proximité avec le groupe Pierre & Vacances pour faire aboutir les discussions, les négociations. Je puis aussi vous assurer d'une chose, c'est qu'il y aura toute la transparence nécessaire sur ce dossier, ce sont les habitudes de la maison (je n'ai pas l'habitude de cacher quoi que ce soit) et nous pourrons donc continuer ce débat et j'ose espérer Mme Brévan que les conclusions de la commission, même si je me permets de les anticiper, seront favorables à l'installation de ce projet sur notre territoire, parce que nous en avons impérativement besoin. Merci de votre attention.

Claude BRÉVAN : Je vais vous décevoir M. le président, mais nos conclusions ne porteront pas sur le fond. Nous ne devons pas donner d'avis sur le projet, mais simplement relater ce qui est dit et en faire une synthèse. C'est à vous Monsieur.

Bernard POUILLARD : Bonsoir à vous tous, évidemment après les propos de M. le Président du Conseil départemental, mes propos vont paraître peut-être un peu ternes et je vous prie de m'en excuser. Je suis un ancien scieur de Crotenay, je ne représente aucun groupe, je n'ai que la modeste prétention de représenter la forêt silencieuse. Je serai bref, cela compensera les dépassements de mes prédécesseurs.

Je me permets de revenir à nouveau, de vous reparler des réflexions que j'ai formulées lors de deux réunions précédentes (4 et 10 juin 2015). Il se dit beaucoup de choses sur le prix de la cession de la forêt de Poligny concernée par le projet. On entend à peu près 1,960 million d'euros. Une personne de Poligny a cité hier soir un chiffre : 3 millions d'euros, cela tendrait à s'approcher de la réalité... Plusieurs forestiers dont je fais partie ont examiné ces chiffres avec attention afin de voir si la valeur annoncée de ce patrimoine respectait d'une part les intérêts des contribuables de Poligny et d'autre part la valeur de la production de cette partie de forêt, un résultat du travail des hommes en lien avec la nature depuis de nombreuses années.

Voilà des chiffres :

- surface annoncée : 150 ha (très homogène, sauf deux parties impactées par la tempête de décembre 1999 et un second coup de vent en 2012). Cela ramène la surface productive à 120 ha
- volume global moyen : 500 à 600 m³ de bois à l'hectare, en prenant la fourchette basse on arrive à 60 000 m³

- valeur de la forêt impactée : nous rappelons que lors des dernières ventes de bois provenant des parcelles de ce secteur le 15 avril 2015 à Champagnole les lots ont été adjugés selon ces tarifs :
 - parcelles 112 et 116 petit bois, adjudicataire société Calvi : 48,42 € le m³
 - parcelle 113, adjudicataire société Calvi : 50,23 € le m³
 - parcelle 89, plus gros bois : 60 € le m³

Si la valeur moyenne retenue est de 58 € le m³, nous arrivons pour 60 000 m³ à la somme de 3,480 millions d'euros.

Venons maintenant à la valeur du sol : 150 ha pour une valeur de 1200 € à l'hectare = 180 000 €. À cette somme : 3,60 millions d'euros, il faut ajouter une majoration pour dépréciation de l'entité forestière, pour dépréciation environnementale, perte de ressources pour la commune de Poligny à long terme que nous chiffrons à 8 % de la valeur.

Il faut rappeler que la forêt de Poligny (2700 ha) n'est pas productive de façon identique dans toutes les zones. Il n'y a que 800 à 900 ha environ qui sont vraiment rentables et il est envisagé dans déduire 150. La somme globale la plus proche de la réalité devient donc 3 952 800 €.

Concernant la réponse que M. Klotz m'a faite l'autre soir au sujet des chutes d'arbres, il affirme qu'il n'y a pas de risque de chute d'arbres. Nous nous permettons de rappeler qu'en décembre 2012, 300 m³ de bois sont tombés dans les zones Route des Fortunes, Tartaroz et Croix Michel. Les parcelles vendues à Pierre & Vacances sont soustraites du régime forestier, et pour cela l'accord de l'administration des eaux et forêts est obligatoire. Que se passera-t-il en cas de refus ? Y aura-t-il un passage en force ? Ce sont des questions qui demandent vraiment des réponses.

Je voudrais revenir sur le montage financier pour une éventuelle revente à la société en cas de cessation d'activité du Center Pars, Pierre & Vacances est très flou à ce sujet. Comment serait remis en état le site ? Quelles sont les contraintes imposables à Aful ?

J'en ai terminé pour mes propos. Merci de l'attention que vous m'avez portée.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Je profite de cette intervention pour dire que le 18 juin nous avons un atelier sur les équipements publics à Barretaine à 20 heures. À la demande d'un certain nombre de personnes, il y aura une petite réunion de travail, pour ceux qui veulent y assister, sur les problèmes propres à la forêt entre 16 et 18 heures. Donc on le mentionnera sur le site. On aura M. le maire de Poligny et le représentant de l'ONEF qui seront là pour que cette question soit approfondie ; c'est probablement en plus petit comité mais aucune interdiction de venir n'est faite à qui que ce soit. M. le Maire, c'est à vous.

Dominique BONNET, Maire de Poligny : Mesdames et Messieurs, tout d'abord j'aimerais saluer la qualité des débats que nous avons eus, même si on s'écoutait sans parfois toujours s'entendre, je crois qu'on a pu dans le cadre de ce grand débat aborder beaucoup de sujets. Il est vrai que nous élus on peut avoir des moments où l'on s'interroge. Certains points peuvent nous interpeler. Je crois que ce débat est utile, utile pour la suite, utile pour ce grand projet, utile pour notre réflexion globale. J'aimerais rappeler la genèse de ce projet. Ce projet est arrivé grâce à la volonté de l'Agence régionale de développement de rencontrer le groupe Pierre & Vacances et de leur proposer de revenir dans le Jura afin d'étudier la possibilité d'une implantation sur Poligny. Il est important de souligner dans cette volonté du groupe de voir par notre secteur, par notre département un potentiel économique et d'avenir, car n'oublions pas que nous sommes un département rural. J'aimerais vous signaler ou vous

rappeler, pour qu'on se remette le contexte local en mémoire, qu'en 30 ans, les huit premières villes du Jura, qui sont toutes petites (on parle de ville, pour vous Parisien... il est vrai qu'à cette échelle on se qualifie de ville), ces 8 petites villes ont perdu l'équivalent de 14 000 habitants en 30 ans. Poligny fait aussi partie des villes qui ont perdu des habitants, certes moins peut-être qu'un certain nombre, mais il y a une perte du nombre d'habitants qui est importante dans le Jura. Il est nécessaire dans ce département magnifique, dans ce département que l'on aime tous ici dans la salle, je crois - tous nous aimons ce département, tous, nous souhaitons son développement - il est certain que des développements différents peuvent coexister. Certains ont une volonté de développer une économie sociale et solidaire mais elle est aussi utile à côté de modèles différents. Quand j'achète un téléphone ou que je roule dans une Renault, une Peugeot, une Citroën ou que l'on porte des Nike (je n'en porte pas), vous faites partis d'un monde industriel, d'un monde qui possède une structure économique.

(commentaires dans la salle.)

M. Mottet a des Nike... je plaisante !

Pour vous dire qu'on rêve tous du modèle social idéal, mais à un moment donné, il y a la réalité des choses. Il y a sur Poligny une perte d'emplois. En mode normal, nous avons 160 chômeurs, aujourd'hui nous approchons les 250 nous sommes dans une difficulté, comme l'est la France et quand nous avons l'opportunité d'un groupe qui nous propose avec les exigences et les règles que l'on a en France : les règles environnementales, les règles administratives, eh bien quand on a cette chance d'une proposition formulée par un groupe comme celui de Pierre & Vacances, on la saisit. Le train passe et si l'on ne monte pas dedans, il passe et il passe sans nous. Moi, je veux monter dans le train, le train de l'économie, le train qui entraîne la vie sur notre territoire, la vie sur le département du Jura.

Il est évident aussi que le groupe se propose de travailler avec les acteurs locaux. Quand on nous annonce 60 % des achats effectués par ce groupe lors du fonctionnement du parc sur le secteur local, c'est quand même une injection énorme dans l'économie locale. Je crois que quand vous avez un véhicule et que vous ne mettez pas d'essence dedans, vous pouvez faire tout ce que vous voulez, il n'avance pas. Quand on a cette essence, on la prend, on a envie que cette économie jurassienne avance. Puis, en ayant aussi des possibilités offertes pour développer les circuits courts, cela a été dit, certains n'avaient pas compris, il a été rappelé que sous la bulle serait réservé un espace de 150 m² pour le développement de l'activité locale en termes de produits.

Au niveau tourisme, à nous d'être offensifs, ils nous offrent la possibilité d'une vitrine que l'on met en place au sein de cette bulle pour développer notre tourisme, comment ? C'est à nous d'être acteur, à nous de faire des propositions, il faut pouvoir attirer ce client, même s'il ne vient pas lors du court séjour de trois jours, allons le chercher, allons lui proposer des activités pour qu'il revienne. C'est aussi à nous d'être acteurs.

Je l'ai dit, les emplois sont fondamentaux. On a évoqué aussi des hypothèses de départ sur une méthanisation possible. C'est aussi une vocation de développer des circuits d'énergie différents. C'était une réflexion initiale qui peut devenir une proposition intéressante.

Je salue aussi, et je pense que tous l'avaient remarqué, la position du maître d'ouvrage, qui est prêt à faire évoluer son projet, qui est prêt à écouter certaines difficultés liées à ce projet et qui est prêt aussi à entendre que cette implantation soit voulue par le plus grand nombre. C'est important et je salue l'action qui a été faite par le groupe de changer de position sur certains points.

(commentaire dans la salle sur le temps d'intervention).

Je n'ai pas fait 10 minutes !

Claude BRÉVAN : On est à 7 mn.

Dominique BONNET : Simplement, je dirais comme l'évoque souvent le président Perny...Pernot

(Rires et applaudissements dans la salle.)

Désolé, Clément. Voilà ma chute, elle est publique. Je te l'avoue, ce n'est pas que la mienne !

Claude BRÉVAN : Terminez !

Dominique BONNET : Comme le dit souvent Clément (excuse-moi Clément), je crois qu'il est important pour les collectivités d'accueillir des investissements productifs, des investissements qui nous apportent quand même sur notre territoire. Certes on a besoin d'investissements publics pour tous, mais quand l'investissement productif est là, il ne faut pas le laisser passer. Merci.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Merci, maintenant c'est au tour de ID Jura, vous allez vous partager le temps en trois.

Laurent ASSATHIANY, Association ID Jura : Bonsoir, je prends la parole et nous allons intervenir de façon complémentaire pour présenter le collectif ID Jura (initiatives développement Jura). C'est un collectif qui s'est créé assez récemment qui rassemble une diversité de profils des personnes qui en font partie, puisqu'il y a des chefs d'entreprise, des agriculteurs, des responsables d'associations de l'économie sociale et solidaire, des citoyens et des élus. Voilà déjà notre diversité. On retrouve dans notre collectif une diversité par rapport au projet de Center Parcs, des gens sont opposés et d'autres sont fortement questionnés par ce projet. En tout cas notre création effectivement s'est faite dans ce contexte, car ce projet de fait engage d'une certaine manière l'avenir du territoire. Il nous pose la question du coup à nous tous les habitants : qu'est-ce qu'on veut ? vers où on veut aller et vers où on veut vivre ?

Le problème est que cette question-là d'une certaine manière n'a jamais été débattue comme elle aurait dû l'être, car peut-être si on l'avait débattue il y aurait plusieurs autres types de projets qui seraient apparus. Du coup elle arrive à l'aune d'un promoteur qui arrive de l'extérieur. Ainsi ce projet qui est une réponse et qui suscite beaucoup d'espoir et d'attente de la part d'un certain nombre de gens, elle mobilise de façon importante des fonds publics dans un contexte (on nous le rappelle) de réduction de plus en plus de l'argent public. Donc, c'est une vraie question car l'argent qui sera mis là ne pourra être mis sur d'autres choses. Et là, c'est une question de choix, ces choix-là doivent être vraiment mûrement réfléchis.

Nous avons des interrogations sur le fait qu'autant d'argent aille au service d'un seul projet porté par un promoteur privé au détriment de bien d'autres projets et entreprises qui vivent localement, qui ont actuellement des projets ou qui peuvent en avoir à venir : c'est un vrai problème. Dans le commerce, dans l'artisanat, dans le tourisme, dans la culture, cela a été souligné en introduction par Mme Brévan, il y a effectivement des potentiels et des énergies extraordinaires dans ce territoire. Nous nous interrogeons fortement sur la façon de soutenir (si on le peut) et accompagner ces projets, dont nous faisons le pari qu'ils peuvent être

créateurs de beaucoup plus d'emplois avec moins d'argent public. Voilà le pari que nous faisons et c'est la raison pour laquelle nous créons Initiatives et Développement Jura.

Nous faisons le constat qu'il y a cette absence de vision d'avenir, ce projet arrive un peu comme un projet sauveur, mais cela ne s'inscrit pas dans une réflexion de moyen terme. On remarque qu'il y a des régions, des territoires qui ont su insuffler un véritable dynamisme de projet associant à la fois des industriels, des entreprises, des citoyens, des collectivités. On pense à la région Nord-Pas-de-Calais qui a été fortement marquée par la destruction de son bassin industriel et qui a lancé tout un programme sur la troisième évolution industrielle, pour prendre en compte les enjeux à venir sur les 30 prochaines années. Il y a déjà 150 initiatives qui ont émergé. Là, on a l'impression qu'à côté de cela, on nous amène effectivement un projet un peu miraculeux, dont on craint qu'il y ait parfois beaucoup de déception derrière. Alors, on comprend les inquiétudes et les préoccupations des entreprises qui aujourd'hui ont le couteau sous la gorge. Ce doit être une réponse ponctuelle sur un projet ou quelque chose qui s'inscrit dans une plus longue durée. On pense qu'il est possible de faire mieux en termes d'emplois avec moins d'argent public pour renforcer des services existants, pour aller dans des directions qui sont porteuses d'avenir. On a déjà évoqué la transition énergétique, tout l'aménagement pour le bâtiment du logement. Il y a quand même un énorme chantier d'avenir là-dessus. Quelque chose, qui a aussi été souligné en introduction, qui soit plus en cohérence avec l'identité forte dans le Jura et la Franche-Comté, c'est une région respectueuse de l'environnement où l'on trouve des produits de qualité dans l'agriculture et dans le tourisme.

Claude BRÉVAN : Il faut laisser un peu de temps à vos collègues.

Laurent ASSATHIANY : Oui, je vais leur donner la parole. On peut s'y prendre autrement en prenant en main collectivement l'avenir et en s'appuyant sur des capacités et des savoir-faire. Deux exemples, il y a quand même déjà des choses qui se sont faites, on n'a pas attendu aujourd'hui, dans le recyclage et dans ce que l'on appellerait aujourd'hui l'économie circulaire, c'est quand même une économie en devenir. Je vais laisser la parole à Claude Chevassus qui va rapidement évoquer une des initiatives prises depuis plusieurs années.

Claude CHEVASSUS, Association ID 39 Jura : Une minute pour vous raconter l'histoire de 40 ans de création d'emplois dans l'économie circulaire, je vais tâcher de le faire. Je le fais au nom de tous les Polinois qui ont aussi participé d'une façon directe. En 1978, l'idée était de repérer toutes les personnes en grande difficulté sur un secteur et en même temps tout ce que les habitants, les ménages jetaient comme on disait chez nous à la chenailotte.

L'idée c'était de collecter ces matières premières secondaires, de les valoriser, de les collecter, de les trier et de les vendre. Cela a donné ALCG, Juratri, etc. sur d'autres secteurs d'activités la nouvelle librairie, Eco-Faur. Cela ne fait pas de bruit, personne ne s'en est trop aperçu. Il est sûr que cela n'a pas fait de clivage entre les habitants, tout le monde a collaboré, simplement parce que cela répondait à un objectif social : permettre que chacun puisse vivre dans la dignité et avoir un emploi. M. le maire nous disait qu'un projet arrive avec 250 emplois, comme il y a 250 chômeurs longue durée à Poligny, ce n'est pas automatique. Il faut des constructions d'accompagnement, d'où l'idée des structures d'insertion de l'économie sociale et solidaire je crois qu'il y a des potentiels incroyables, chacun a des idées. Je voulais dire quand même que cela s'est fait à Poligny, c'est parti des habitants, cela a été tout de suite accompagné par les élus, par les pouvoirs politiques, par les institutions. On ne peut pas faire du développement sans être accompagné par nos élus. Il faut que les projets descendants rejoignent les projets ascendants des territoires.

(Applaudissements.)

Laurent ASSATHIANY : Pour illustrer une des pistes, car là ce sont des choses qui se sont réalisées, à savoir plus de 300 emplois qui ont été créés dans ces différents secteurs. La question étant d'ouvrir d'autres imaginations, d'autres projets, d'autres pistes en l'illustrant avec un projet dans la viticulture.

Valentin MOREL : Je suis vigneron à Poligny, je suis le premier et le seul vigneron bio. J'imagine que c'était à moi qu'étaient destinées les interpellations, et je vais y répondre très brièvement. La discrimination des clients ne fait pas partie de ma culture politique, moi j'accueille absolument tout le monde et je suis ravi de discuter avec tout le monde, donc ils viendront à bras ouvert. Par contre, il y a un tout petit problème, il est très probable que je ne puisse pas leur vendre de vin, puisque je n'en aurais pas assez à vendre.

C'est justement une très belle introduction, vous m'avez vraiment tendu la perche à ce que je voulais dire et au projet que j'ai déjà développé à un moment donné. Il manque des hectares de vignes dans le Jura. Le constat de la filière, qu'une majorité de vignerons partage, est qu'il manque 300 ha de vignes dans le Jura. Je ne vais pas ici répéter tous les chiffres que j'ai déjà expliqués, ils sont sur le site de la commission du débat public : 300 ha de vignes à planter dans tout le Jura, ce sont 150 ETP. Les travaux de plantations représentent plus de 10 millions d'euros et cela génère 10 millions d'euros d'argent chaque année, je ne dis pas si cet argent est public ou pas.

L'impact pour le Jura est considérable, c'est l'image du Jura qui en prendra un coup. Moi, je vends du vin au Japon, en Australie, aux États-Unis, en Suède et au Danemark, ce sont des gens à qui je vante le Jura. Ce sont des gens qui sont contents, leur boutique de vins spécialisés comporte des affiches spécialisées du Jura. Nous sommes aussi porteurs d'une certaine image du Jura. En tout cas, Pierre & Vacances n'a pas le monopole de cette image. Ce sera aussi une revalorisation du patrimoine jurassien, des terroirs à reconstituer, des chemins d'accès à refaire et c'est là que l'on pense à nos camarades chefs d'entreprises de BTP : oui on a du travail pour vous. J'ai replanté 1 ha cette année, oui il fallait faire un chemin, oui il faut défricher, oui il faut préparer les terrains. On a du travail pour vous, des sommes considérables sont comprises dans ces 10 millions d'euros pour les 300 ha. Donc, il y a du travail pour vous, il est pérenne et il est à long terme. Oui, on pense à vous ; on ne s'oppose pas, on est tous d'accord sur le fait qu'il faille développer le territoire, on pense simplement que Pierre & Vacances, ce n'est pas la bonne solution pour le faire. Donc, on demande à tout le monde de rejoindre ID Jura, le site Internet que nous avons créé, vous y trouverez un formulaire où l'on demande aux gens d'initier eux-mêmes les idées qu'ils ont pour le territoire. D'ailleurs, nous sommes tous porteurs d'une idée. J'ai développé le vignoble mais il faut tout développer les amis, il faut qu'on y aille, il faut développer tous les secteurs d'activité. Maintenant, il faut y aller, chacun y va de sa proposition, on la chiffre et on y va. Là, on compare l'investissement de Pierre & Vacances et le nôtre.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Merci. Mme Guislain pour le Pic Noir.

Une intervenante, Association Pic Noir : Mesdames et Messieurs bonsoir. En préambule à l'intervention de Véronique, je me fais la porte-parole pour quelques instants de l'Association du pic noir pour vous adresser ce message.

Si nous faisons un rapide retour en arrière, depuis la création de notre association en mars 2014, nous avons fait un gros travail de recherche et d'investigation qui s'est traduit par la production de documents pour informer nos adhérents qui, à la date d'aujourd'hui, se comptent à plus de 500 personnes. Puis, nous avons organisé des réunions publiques pour aller à la rencontre des habitants des villages, du plateau et de Poligny concernés par le

projet. Je répète que nous l'avons fait dans une période où il n'existait pas de lieu, ni d'information, ni de consultation pour leur permettre de cheminer et construire leur position.

Nous l'avons fait dans un souci de respect de la diversité de tous nos participants avec une certaine tranquillité, une certaine sérénité. Au mois de janvier, après l'annonce de la saisine de la Commission nationale du débat public par Pierre & Vacances, notre association le Pic noir a souhaité et a rencontré Mme Brévan. Bien que critique alors quant à cette procédure, nous avons convenu avec Mme la présidente de la CNDP d'ajourner nos réunions publiques pendant la durée du débat. Ainsi, c'est sur cette base que nous participons assidûment à toutes les réunions et ateliers de la CNDP. Que se passera-t-il après la clôture du débat ? Il est trop tôt pour le décider. En revanche, si nous pouvons comprendre l'impatience et l'opposition de manifestants, notamment des personnes qui étaient là ce soir, nous réitérons fermement les choix que nous avons opérés de continuer de nous engager dans la démarche dans laquelle nous sommes tous ensemble.

Depuis le début, le projet du Center Parcs nous est présenté comme plié, ficelé alors même que les collectivités n'ont toujours pas annoncé le montant de leur engagement financier et que la presse locale nous abreuve de gros titres sur le Center Parcs et Pierre & Vacances. L'atelier d'hier soir a démontré et a été à ce titre éloquent.

Je n'en dis pas plus, je vous souhaite une bonne soirée et un bon débat et je passe la parole à Véronique. Merci.

(Applaudissements.)

Véronique GUISLAIN, Association Pic Noir : Bonsoir à tous, je ne suis pas une oratrice, vous allez me prendre comme je suis, soyez indulgents avec moi.

Bonsoir Mesdames Messieurs les élus, Mesdames Messieurs les représentants du promoteur, je parle au nom des adhérents du Pic noir que je remercie, car ils me font confiance et je peux vous parler en leur nom.

Le débat public n'est pas terminé, mais nous avons encore de nombreuses questions à poser donc, ce soir il fallait faire un choix, ce n'était pas facile. Vous prendrez le choix que nous avons fait. Nous nous sommes attachés à porter un regard global sur le projet et son adéquation avec la démarche affirmée du groupe Pierre & Vacances en termes de développement durable. C'est ainsi que nous balayons le volet prospectif clientèle par l'analyse de la zone de chalandise, nous revenons sur l'emploi car des précisions complémentaires à ce qui a été dit dans « l'atelier emploi » nous semblent nécessaires et nous terminerons par les avis du CESER (conseil économique social et environnemental) Franche-Comté, du CESER Aquitaine, du CESER national. Ces instances sont des organes de conseil de la République composées de personnes de tous bords issus des chambres consulaires, du monde associatif, de l'université etc. dont la probité et l'expertise ne peuvent être mises en doute.

La première diapositive vous montre l'évolution du taux d'occupation des Center Parcs. Les graphiques s'arrêtent en 2012, on voit la baisse de fréquentation et on comprend pourquoi il fallait que Pierre & Vacances rentre dans une dynamique offensive pour redresser cette courbe et la faire redevenir ascendante plutôt que descendante. J'en veux pour preuve, s'il fallait, un communiqué de presse de Pierre & Vacances que j'ai lu du 28 mars 2014 qui dit « en application de notre stratégie du maillage de territoire par les Center Parcs ». Quand j'ai lu ça, j'ai été vraiment interloquée et je me suis un peu senti cernée par les Center Parcs.

On voit en jaune les zones de chalandise des actuels Center Parcs et nous avons dessiné en rouge les futures zones de chalandise des futurs Center Parcs. Effectivement, il y a bien un maillage du territoire par les Center Parcs, on ne peut pas le nier, c'est visuel.

(dans la salle : les Bretons ne veulent pas !).

Je ne sais pas s'il y a un projet en Bretagne, je ne suis pas dans le secret des dieux.

(commentaires dans la salle.)

Faut-il en traduire que Pierre & Vacances souhaite apporter à chaque Français la possibilité de faire un séjour dans un Center Parcs, car les cercles représentent un rayon de 200 km à partir du futur Center Parcs ? Par exemple, pour celui du sud-ouest, c'est à peu près Agen qui est le centre du cercle

Un petit peu de cinéma maintenant (projection d'une vidéo).

Vous voyez un peu où je vais en venir. Cette dame travaille 9 heures par semaine pour 230 € mensuels. Pendant l'atelier emploi, Monsieur le promoteur, Messieurs et Madame les représentants du promoteur, vous nous avez affirmé que vous cherchiez des emplois complémentaires pour ces emplois, car vous êtes bien conscients que l'on ne peut pas vivre seulement avec cela. Je voudrais savoir si vous êtes prêts dès maintenant à vous engager sur ce point formellement par un engagement auprès de Pôle Emploi et quels emplois vous proposez en complément de ceux-là en externe, en interne ? C'est ma question et il y en aura d'autres.

Au sujet des conditions de travail, le temps imparti pour le ménage des cottages est très réglementé. Qu'advient-il des personnes qui ne le respectent pas ? Quid du volet social du développement durable dans cette entreprise ? Quelle démarche d'accompagnement mettez-vous en place pour que les personnes soient épanouies dans leur travail et l'effectuent avec fierté ? Permettez-nous de nous interroger, nous vous renvoyons aux nombreux articles dont la presse s'est faite écho (celui-là par exemple). Nous n'évoquerons que celui de « l'union de l'Ardennais » du 10 octobre 2014, mais il y en a plein d'autres vous pouvez aller voir et faire des recherches qui relatent un mouvement de grève initié par les syndicats CFDT et CGT devant l'impossibilité de voir aboutir à l'amiable les revendications somme toute élémentaires comme des aspirateurs en état de fonctionnement et du matériel en suffisance pour pouvoir travailler correctement. Nous vous laissons apprécier les propos des représentants syndicaux « les salariés en ont plus qu'assez du dédain de la direction et de leurs conditions de travail, un sous-effectif flagrant, des formations non adaptées, des méthodes d'un autre âge, la direction profite de détails pour licencier et pousser certains employés à la dépression ».

Je vous invite à lire si ce n'est déjà fait l'excellent reportage de Florence Aubenas sur le vécu des agents d'entretien de ce type de résidence. Il s'agit des ménages des ferries et des mobil-homes des résidences hôtelières de plein air. Florence Aubenas nous fait vivre de l'intérieur ce que vivent et ressentent les personnes embauchées par les agences de nettoyage.

Claude BRÉVAN : Vous pouvez aller vite, car là on a déjà dépassé le temps. Vous étiez deux et il y a eu un peu plus de temps pour les personnes qui étaient pour le projet, je vous laisse un peu de marge, mais il va falloir aller vite maintenant.

Véronique GUISLAIN : Je saute un chapitre.

(Mouvement dans la salle).

Je voulais simplement vous dire, je ne vais pas passer le reportage, qu'un truc m'intrigue. Vous parlez de maîtres-nageurs, je voudrais savoir quels sont les diplômes de ces maîtres-nageurs. Dans le reportage sur TF1, le reporter dit « maître-nageur » et on voit sur le T-shirt « sauveteur », sachez cher public qu'un sauveteur et un maître-nageur, ce n'est pas du tout la même chose. Un maître-nageur, c'est quelqu'un qui est diplômé de niveau 4, qui a une grande expérience sportive, c'est un diplôme professionnel du Ministère de la jeunesse et des sports et il n'est pas payé au SMIC. Un sauveteur cela peut-être un surveillant de baignade. Un surveillant de baignade, c'est 15 jours d'entraînement, des tests en piscine et on a le droit de surveiller les baignades. Donc, je voudrais savoir si ce sont de vrais maîtres-nageurs ou si ce sont seulement des surveillants de baignade, auquel cas le SMIC est justifié.

Cette parenthèse terminée, je passe aux avis du Conseil économique et social. Celui de Franche-Comté a donné un avis sur le projet Center Parcs le 15 avril 2014. Je noterai simplement la phrase qui est en bas « le CESER encourage la région à traduire sa démarche en faveur de la RSE (responsabilité sociale et environnementale) dans sa relation avec Pierre & Vacances et à se montrer exemplaire en matière d'information et de transparence auprès de l'ensemble des acteurs et de la population concernée ». Vous vous êtes engagés tout à l'heure, dont acte.

(réactions dans la salle.)

Vous êtes tous dans le même bain, excusez-moi, il y aura une SEM, on est bien d'accord.

D'ailleurs, justement je me pose une question par rapport au CESER et à son rôle auprès des élus, c'est une instance reconnue, de conseils, nommée dans le cadre de la république. Est-ce que tous les élus s'y réfèrent ou cela concerne-t-il simplement les conseils régionaux ?

Je voudrais simplement aussi revenir toujours sur un avis du CESER d'ailleurs sur la notion de mitage. Dans le document de Pierre & Vacances, à la page 12, on nous dit « avec des hébergements regroupés autour d'un cœur de village les domaines Center Parcs proposent une capacité d'hébergement importante tout en limitant l'impact environnemental sur le territoire et en évitant le mitage induit par la dispersion des hébergements touristiques ». Je me réfère à la définition du mitage donné par le CESER Franche-Comté, le mitage c'est : « disparition des terres agricoles et des espaces naturels, imperméabilisation des sols, conflits d'usage entre préservation des terres agricoles et constructions (je rappelle quand même à tout le monde que la forêt est une terre agricole, il ne faut pas l'oublier), artificialisation des sols due à l'habitat et aux réseaux liés, constructions qui génèrent de nouveaux axes routiers, parkings et surfaces commerciales, fragmentation paysagère, atteinte à la biodiversité et milieux naturels ». Pierre & Vacances en nous disant qu'il préserve le mitage des territoires, je pense que c'est plutôt l'inverse, quand on se réfère aux définitions du CESER.

Claude BRÉVAN : Vous êtes à plus de 15 mn.

Véronique GUISLAIN : Excusez-moi, donc je vais simplement terminer en disant que, effectivement et là je suis d'accord, nous ne poursuivons pas le même modèle de société et c'est bien cela qui nous sépare et c'est vraiment une question de fond. Bien sûr, vous trouverez toujours des solutions techniques. De toute façon, nous sommes dans un monde qui prêche la religion du scientisme. Le problème est que le modèle que vous nous proposez, nous n'en voulons pas et c'est là le fond du problème. Merci.

(Applaudissements.)

Claude BRÉVAN : Je vais donner la parole à M. Klotz pour qu'il réponde très rapidement à deux ou trois points. Vous aviez l'air de dire qu'il y avait une erreur dans les chiffres, si vous voulez rectifier.

Jean-Michel KLOTZ : Juste sur les chiffres qui ont été présentés à un moment donné, je ne reviendrai pas sur les propos un peu diffamatoires que j'ai entendus tout à l'heure et que je trouve particulièrement choquants de la part d'un membre de l'assemblée. Sur les chiffres qui ont été présentés là, c'étaient des résidences Pierre & Vacances qui étaient indiquées et pas du tout les résidences Center Parcs où le taux d'occupation est de 50-55 %. Comme je l'ai expliqué le fonctionnement d'un Center Parcs est à l'année alors que le fonctionnement des résidences Pierre & Vacances est à la saison, c'est-à-dire que c'est un produit saisonnier qui fonctionne plutôt six mois par an, ce qui explique le taux de remplissage. Il ne s'agit pas du tout des taux de remplissage du Center Parcs qui sont de l'ordre de 75 %, comme cela vous a été indiqué. C'est tout ce que je voulais dire.

Claude BRÉVAN : Merci, il est très tard (22H50). On avait prévu une période de débats, mais je crois que c'est trop tard maintenant, vous aurez de nouveau l'occasion de vous exprimer lors d'une grande réunion générale qui aura lieu en juillet.

On voulait aborder un point : les questions qui restaient en suspens sur les problèmes agricoles. Est-ce que les personnes peuvent au moins lister les questions qu'elles voulaient voir aborder pour savoir si on a le temps de les traiter ou si on trouve un autre moment.

(mouvement dans la salle).

On ne va pas recommencer un débat cette heure-là.

Brigitte MONNET, Conseillère régionale groupe Europe Ecologie Les Verts : Je suis désolée, mais il y avait un débat de prévu après.

Claude BRÉVAN : Oui, mais il est 23 heures, si tout le monde avait respecté son temps de parole, on pourrait le faire.

Brigitte MONNET : J'aimerais bien Mme Brévan pouvoir dire deux mots.

Claude BRÉVAN : Allez-y, deux mots.

(commentaires de M. Bonnet)

Brigitte MONNET : M. Bonnet ne perdez pas votre sang-froid, s'il vous plaît.

Pour moi, il était important de prendre la parole, car on a entendu que les élus qui étaient d'emblée favorables au projet.

Claude BRÉVAN : Vous pouviez vous inscrire, Madame.

Brigitte MONNET : Oui, je suis désolée, je ne l'ai pas fait. Je voulais simplement dire que tous les élus ne sont pas alléchés par le projet. Donc, plusieurs propositions ont été soumises (et je vais être assez rapide) comme alternatives au projet de Center Parcs de Pierre & Vacances dans la mesure où les collectivités territoriales envisagent de participer à la louche à hauteur environ de 50 millions d'euros (SEM, réseaux divers et variés). Aussi en tant qu'élue je demande à l'ensemble des collectivités territoriales qu'elles rencontrent les porteurs potentiels de ces projets alternatifs au même titre qu'elles l'ont fait pour le projet de Center Parcs.

Il a été beaucoup question d'emplois, des propositions vraiment très fouillées ont été proposées : l'autonomie alimentaire en développant l'agriculture biologique (193 emplois à temps plein), le projet viticulture présenté par Valentin Morel représente 152 équivalents temps plein. On dépasse déjà les 300 équivalents temps plein.

(mouvement dans la salle.)

Je voulais rajouter aussi, même pour les impatients, que le 4 juillet 2014, au nom de mon groupe je proposais une autre alternative, au lieu de faire une SEM pour les projets de Center Parcs que l'on crée une SEM au niveau de la future région Bourgogne Franche-Comté pour le développement des énergies renouvelables.

Claude BRÉVAN : Cela a déjà été évoqué tout à l'heure.

Brigitte MONNET : Cela a été développé, mais pour dire que dès juillet 2014, on faisait cette proposition, comme en décembre 2014, on proposait que les investissements prévus aillent au village de vacances de Lamoura. Je rappelle que le tourisme social est important, que certains aujourd'hui appellent pudiquement « le tourisme familial », mais un enfant sur quatre ne part jamais en vacances, parce que les parents n'ont pas les moyens de les envoyer.

Pour terminer, l'argent public se fait rare (oui, c'est vrai), la transition écologique ne peut plus attendre. Quand on parle d'argent public, j'entends M. Pernot qui d'un revers de main, dit « mais qu'est-ce que c'est que 35 millions d'euros ? », eh bien moi je vous demande M. Pernot : est-ce que vous allez sans sourciller dans les mois qui viennent augmenter l'APA dans ce département, aide qui est la plus faible quasiment de France ? Je vous assure que si vous l'augmentez, ce seront des créations d'emplois durables et sur tout le territoire. Donc, j'invite vraiment l'ensemble des élus à prendre leur rôle à bras-le-corps pour mettre autour de la table les forces vives de ce territoire, et elles sont nombreuses pour construire ces projets alternatifs.

Claude BRÉVAN : Madame, là vous êtes trop longue, il fallait vous inscrire. C'est terminé, on arrête.

(Applaudissements.)

Quelqu'un veut-il prendre la parole sur les questions de l'agriculture qui ont été insuffisamment traitées et qu'on voit un peu comment on peut...

(mouvement dans la salle.)

Pas maintenant. Par contre, il faudrait lister les sujets que vous voulez voir évoquer et qu'on trouve un moment pour les aborder.

Merci à tous de ces échanges qui ont été tout à fait intéressants. Merci du calme qui a régné dans cette assemblée. Bonsoir.